



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPE
S

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°84-2018-005

PUBLIÉ LE 10 JANVIER 2018

Sommaire

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

84-2017-12-19-008 - Arrête 2017-8056 de programmation des CPOM PA du RHONE pour les années 2018-2022 (6 pages)	Page 4
84-2017-12-27-003 - Arrêté 2017-8060 régional de programmation des CPOM SSIAD pour les années 2018-2022 (12 pages)	Page 10
84-2017-12-28-004 - Arrêté N° 2017-7246 portant désignation de Mr Pierre GAVARA, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeur adjoint au CH d'Yssingeaux à compter du 15 janvier 2018, pour assurer l'intérim des fonctions de directeur de l'EHPAD "L'Age d'or" à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire) (2 pages)	Page 22
84-2017-12-12-018 - Arrêté n° 2017-8025 portant modification d'une autorisation de transfert d'une pharmacie d'officine (2 pages)	Page 24
84-2017-12-22-016 - arrêté n°2017-1371 portant autorisation du pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de l'Ehpad La Bartavelle à St Jean de Maurienne (2 pages)	Page 26
84-2017-12-22-017 - arrêté n°2017-6335 portant autorisation du pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de l'Ehpad La Nivéole à UGINE (2 pages)	Page 28
84-2018-01-08-002 - Arrêté n°2017-6885 du 8 janvier 2018 portant renouvellement et remplacement d'un TEP de marque SIEMENS BIOGRAPH ACT autorisé par arrêté n°2013-4827 du 18 novembre 2013 et installé le 6 novembre 2014, sur le site du CERMEP et changement de lieu d'implantation vers le site de l'Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer à Bron (3 pages)	Page 30
84-2017-12-11-033 - Arrêté n°2017-7811 portant autorisation d'une pharmacie à usage intérieur (2 pages)	Page 33
84-2018-01-04-004 - Arrêté n°2018-0005 portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal Rocher-Largentière à Largentière (Ardèche) (3 pages)	Page 35
84-2018-01-05-003 - Arrêté n°2018-0006 portant composition nominative du conseil de surveillance du Centre hospitalier Claude Dejean de Villeneuve de Berg (Ardèche) (3 pages)	Page 38
84-2018-01-05-004 - Arrêté n°2018-0007 portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de Saint-Félicien (Ardèche) (3 pages)	Page 41
84-2017-10-31-015 - ARS-ARA-DSP-PSASV - Arrêté n° 2017 - 6486 Portant modification des membres du Comité de Protection des Personnes « Sud-Est II » au sein de l'inter-région de recherche clinique « Sud-Est » (2 pages)	Page 44
84-2017-08-22-006 - ARS-ARA-DSP-PSASV- Arrêté n° 2017 - 5074 Portant modification des membres du Comité de Protection des Personnes « Sud-Est II » au sein de l'inter-région de recherche clinique « Sud-Est ». (2 pages)	Page 46
84-2017-12-28-003 - ARS-ARA-DSP-SSV - Décision n° 2017-8157 Portant retrait de l'habilitation à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique. (2 pages)	Page 48

84-2017-04-12-012 - ARS-ARA-SSV - Décision n° 2017/1183 Portant habilitation à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique. (2 pages)	Page 50
84-2017-12-26-013 - Portant validation des tableaux de la garde départementale des entreprises de transports sanitaires pour le 1er trimestre 2018 (15 pages)	Page 52
84-2017-12-19-009 - RAA 2017-8054 Programmation 2018-2022 CPOM Ets PA signé le 19-12-2017 (4 pages)	Page 67
84_SGAR_Secrétariat général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes	
84-2018-01-10-001 - Arrêté préfectoral n° 18-10 du 10 janvier 2018 portant modification de la composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. (11 pages)	Page 71
84-2017-12-22-018 - Décision du 22 décembre 2017 portant délégation de signature à M. Frédéric DEBISE, directeur des affaires générales, des achats et de la logistique du centre Hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (métropole de Lyon). (1 page)	Page 82
84-2017-11-27-020 - Décision du 27 décembre 2017 du directeur du centre hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or portant délégation de signature. (1 page)	Page 83



DELEGATION DEPARTEMENTALE
RHONE - METROPOLE DE LYON

ARRETE N° 2017-8056

ARRETE N° ARCG-2017-0250

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période 2018-2022 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico sociaux pour personnes âgées

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
AUVERGNE-RHONE ALPES

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU RHONE

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L.313-12 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment l'article 58 V;

Vu le règlement départemental d'aide sociale;

Vu les projets régionaux de santé Auvergne et Rhône-Alpes et leur déclinaison dans les schémas régionaux de l'offre médico-sociale (SROMS) arrêtés respectivement les 25 avril et 29 novembre 2012, les programmes interdépartementaux d'accompagnement des handicaps et des pertes d'autonomie (PRIAC) et les programmes territoriaux de santé;

Vu le Schéma départemental des Solidarités 2016 – 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2016-7703 du 30 décembre 2016 fixant la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD);

Vu l'avis de la commission spécialisée médico-sociale de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en date du 20 octobre 2016;

ARRETENT

Article 1^{er} : La liste des établissements et services médico-sociaux faisant l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est établie pour la période 2018-2022 conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elle identifie les établissements médico-sociaux relevant de la compétence conjointe du Directeur Général de l'Agence régionale de santé et du Président du Conseil départemental et la date prévisionnelle de signature du contrat.

Article 2 : L'annexe 2 du présent arrêté indique les périmètres des CPOM intégrant tous les établissements médico-sociaux des organismes gestionnaires relevant de la compétence conjointe ou exclusive de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou du Conseil départemental du Rhône.

Article 3 : Le programme de contractualisation fait l'objet d'une révision annuelle par arrêté adopté avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de l'Autonomie de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur Général des Services du Département sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs du département du Rhône.

Fait le 19 décembre 2017

Le Directeur Général de
L'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie
Marie-Hélène LECENNE

Le Président du Conseil
Départemental du Rhône

Christophe GUILLOTEAU
Président du Conseil départemental
du Rhône

ANNEXE 1

PROGRAMMATION RHONE
2018 - 2022

Date de programmation	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	FINESS EJ	Raison sociale EJ	Période de coupe
2018	690790332	EHPAD JEAN BOREL	LE BOIS D OINGT	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	690790324	EHPAD L'ACCUEIL	ST BONNET DE MURE	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	690802483	EHPAD LA BOISSIERE	ST IGNY DE VERS	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	690795810	EHPAD LA CHRISTINIÈRE	TALUYERS	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	690034251	EHPAD LES MAGNOLIAS	VILLEFRANCHE SUR SAONE	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	690025119	EHPAD LES SOLEILADES	GENAS	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	690785837	EHPAD MONTAIGU	VILLEFRANCHE SUR SAONE	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	690782982	EHPAD PUBLIC DE MORNANT	MORNANT	EHPAD	690000823	EHPAD PUBLIC DE MORNANT	2017-2018
	690787643	EHPAD LES COLLONGES	ST GERMAIN SUR L ARBRESLE	EHPAD	690001532	MAIS. DE RETRAITE DE L'ARBRESLE	2017-2018
	690782644	EHPAD MICHEL LAMY	ANSE	EHPAD	690000690	MAISON DE RETRAITE MICHEL LAMY	2017-2018
	690794730	EHPAD LES QUATRE FONTAINES	ST BONNET DE MURE	EHPAD	690020268	SARL LES QUATRE FONTAINES	2017-2018
	690025218	EHPAD JOSEPH FOREST	VILLEFRANCHE SUR SAONE	EHPAD	690025168	SARL RÉSIDENCE JOSEPH FOREST	2017-2018
	690801055	EHPAD REMY FRANCOIS	AMPUIS	EHPAD	690033899	UES LES SINOPLIES	2017-2018
2019	690785670	EHPAD LA PASSERELLE	LARAJASSE	EHPAD	690001086	A.G.M.R.L.	2018-2019
	690785571	EHPAD CHATEAUVIEUX	ST SYMPHORIEN D OZON	EHPAD	690003728	ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE	2018-2019
	690785605	EHPAD SAINTE ANNE	BRIGNAIS	EHPAD	690003728	ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE	2018-2019
	690802756	EHPAD LA DIMERIE	CHAPONOST	EHPAD	690802749	C.C.A.S. DE CHAPONOST	2018-2019
	690800099	EHPAD HOPITAL D'AMPLEPUIIS	AMPLEPUIIS	EHPAD	690782297	CH D'AMPLEPUIIS	2018-2019
	690031935	EHPAD CH DE CONDRIEU	CONDRIEU	EHPAD	690780069	CH DE CONDRIEU	2018-2019
	690782966	EHPAD DE HAUTE-RIVOIRE (ANNEXE SLDC)	HAUTE RIVOIRE	EHPAD	690780085	CH DE SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	2018-2019
	690800974	EHPAD DE ST-LAURENT	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	EHPAD	690780085	CH DE SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	2018-2019
	690797972	EHPAD HL ST SYMPHORIEN SUR COISE	ST SYMPHORIEN SUR COISE	EHPAD	690780051	CH DE ST SYMPHORIEN SUR COISE	2018-2019
	690797824	EHPAD DE COURS-LA-VILLE	COURS LA VILLE	EHPAD	690010749	CHI THIZY LES BOURGS ET COURS LA VILLE	2018-2019
	690800057	EHPAD DE BOURG-DE-THIZY	COURS LA VILLE	EHPAD	690010749	CHI THIZY LES BOURGS ET COURS LA VILLE	2018-2019
	690800040	EHPAD HOPITAL DE THIZY	THIZY	EHPAD	690010749	CHI THIZY LES BOURGS ET COURS LA VILLE	2018-2019
	690782941	EHPAD LES LISERONS	CUBLIZE	EHPAD	690000799	MAISON DE RETRAITE DE CUBLIZE	2018-2019
	690802368	EHPAD SAINT-LAURENT	LENTILLY	EHPAD	690802350	RESID. THERAP. SAINT-LAURENT	2018-2019
	690801089	EHPAD LA GRANDE CHARRIERE	VOURLES	EHPAD	690002407	SAS "GRANDE CHARRIERE"	2018-2019
	690003702	EHPAD IRÉNÉE	BESSEY	EHPAD	690024229	SAS "LE CALME DE L'ETANG"	2018-2019
2020	690031869	EHPAD HÔPITAL DE L'ARBRESLE	L ARBRESLE	EHPAD	690000104	ASSOC. HOSPITALIERE DE L'ARBRESLE	2019-2020
	690800016	EHPAD HOPITAL DE BEAUJEU	BEAUJEU	EHPAD	690782248	CH DE BEAUJEU	2019-2020
	690787510	EHPAD HOP. DE BELLEVILLE	BELLEVILLE CEDEX	EHPAD	690782230	CH DE BELLEVILLE	2019-2020
	690785548	EHPAD ST-FRANCOIS-D'ASSISE	ST CLEMENT SUR VALSONNE	EHPAD	690001029	M. DE R. ST-FRANCOIS-D'ASSISE	2019-2020
	690801477	EHPAD CHATEAU DU LOUP	ARNAS	EHPAD	690002431	M.A.P.A.D. CHATEAU DU LOUP	2019-2020
	690781786	EHPAD DE LA SALETTE-BULLY	BULLY	EHPAD	690000559	MAISON DE LA SALETTE-BULLY	2019-2020
	690782933	EHPAD COURAJOD	BLACE	EHPAD	690000781	MAISON DE RETRAITE COURAJOD	2019-2020
2021	690008388	ACCUEIL DE JOUR L'HIPPOCAMPE	GLEIZE	ACCUEIL DE JOUR	690798095	ARCAV	
	690806484	EHPAD LES JARDINS D'ANNE	ST GEORGES DE RENEINS	EHPAD	690806476	C.C.A.S. ST GEORGES DE RENEINS	2020-2021
	690039771	EHPAD LES ALLOBROGES	CHAPONNAY	EHPAD	690039763	EHPAD LES ALLOBROGES	2020-2021
	690802632	EHPAD HOP. DE GRANDRIS-HAUTE AZERGUES	GRANDRIS	EHPAD	690031455	HÔPITAL DE GRANDRIS - HAUTE AZERGUES	2020-2021
	690787346	EHPAD LA CLAIRIÈRE HOPITAL DE TARARE	TARARE	EHPAD	690782271	HÔPITAL NORD OUEST - TARARE	2020-2021
	690007422	EHPAD HOP. GERIAT. VAL D'AZERGUES	ALIX	EHPAD	690782222	HÔPITAL NORD OUEST - VILLEFRANCHE	2020-2021

ANNEXE 1

PROGRAMMATION RHONE
2018 - 2022

	690031885 EHPAD RÉSIDENCE PIERRE DE BEAUJEU	VILLEFRANCHE S SAONE CEDEX	EHPAD	690782222 HÔPITAL NORD OUEST - VILLEFRANCHE	2020-2021
	690025143 EHPAD L'ALOUETTE	VILLIE MORGON	EHPAD	690025135 MADAME BOUILLOT MARYLINE	2020-2021
2022	690801451 EHPAD LES EMERAUDES	VAUGNERAY	EHPAD	690039888 AGEPA LES ÉMERAUDES	2021-2022
	690785530 EHPAD LA CLAIRIERE	MONTMELAS ST SORLIN	EHPAD	690001011 APEB	2021-2022
	690785563 EHPAD L'ARC-EN-CIEL	ST MARTIN EN HAUT	EHPAD	690001045 ASSOCIATION MR L'ARC EN CIEL	2021-2022
	690801402 EHPAD MONTVENOUX	TARARE CEDEX	EHPAD	690801394 ASSOCIATION RESIDENCE MONTVENOUX	2021-2022
	690793583 EHPAD SAINT-JOSEPH	VAUGNERAY	EHPAD	690780564 CLINIQUE DE VAUGNERAY	2021-2022
	690801824 EHPAD LES JARDINS D'HESTIA	GREZIEU LA VARENNE	EHPAD	750056335 KORIAN SA MEDICA FRANCE	2021-2022
	690802301 EHPAD "LES AURELIAS"	POLLIONNAY	EHPAD	750056335 KORIAN SA MEDICA FRANCE	2021-2022
	690782990 EHPAD JEAN VILLARD	POLLIONNAY	EHPAD	690000831 MAISON DE RETRAITE JEAN VILLARD	2021-2022
	690027248 EHPAD LES MOUSSIÈRES	ECHALAS	EHPAD	690034137 SARL VILLA DU PARC	2021-2022
	690797527 EHPAD LES OPALINES CHARNAY	CHARNAY	EHPAD	690028998 SAS LES OPALINES CHARNAY	2021-2022

ANNEXE 2

**PROGRAMMATION RHONE
PERIMETRE CPOM
2018 - 2022**

Date de programmation	FINESS EJ	Raison sociale EJ	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	Période de coupe
2018	420780710	CH MAURICE ANDRÉ	690039821	ESAD	ST SYMPHORIEN SUR COISE	SSIAD	
	690000690	MAISON DE RETRAITE MICHEL LAMY	690782644	EHPAD MICHEL LAMY	ANSE	EHPAD	2017-2018
	690000823	EHPAD PUBLIC DE MORNANT	690782982	EHPAD PUBLIC DE MORNANT	MORNANT	EHPAD	2017-2018
	690001532	MAIS. DE RETRAITE DE L'ARBRESLE	690787643	EHPAD LES COLLONGES	ST GERMAIN SUR L ARBRESLE	EHPAD	2017-2018
	690020268	SARL LES QUATRE FONTAINES	690794730	EHPAD LES QUATRE FONTAINES	ST BONNET DE MURE	EHPAD	2017-2018
	690025168	SARL RÉSIDENCE JOSEPH FOREST	690025218	EHPAD JOSEPH FOREST	VILLEFRANCHE SUR SAONE	EHPAD	2017-2018
	690033899	UES LES SINOPLIES	690801055	EHPAD REMY FRANCOIS	AMPUIS	EHPAD	2017-2018
	690802715	ACPPA	690790332	EHPAD JEAN BOREL	LE BOIS D OINGT	EHPAD	2017-2018
			690790324	EHPAD L'ACCUEIL	ST BONNET DE MURE	EHPAD	2017-2018
			690802483	EHPAD LA BOISSIERE	ST IGNY DE VERS	EHPAD	2017-2018
			690795810	EHPAD LA CHRISTINIÈRE	TALUYERS	EHPAD	2017-2018
			690034251	EHPAD LES MAGNOLIAS	VILLEFRANCHE SUR SAONE	EHPAD	2017-2018
			690025119	EHPAD LES SOLEILLADES	GENAS	EHPAD	2017-2018
			690785837	EHPAD MONTAIGU	VILLEFRANCHE SUR SAONE	EHPAD	2017-2018
			690788633	RESIDENCE MA CALADE	VILLEFRANCHE SUR SAONE	RES AUTONOMIE	
2019	690000799	MAISON DE RETRAITE DE CUBLIZE	690782941	EHPAD LES LISERONS	CUBLIZE	EHPAD	2018-2019
	690001086	A.G.M.R.L.	690785670	EHPAD LA PASSERELLE	LARAJASSE	EHPAD	2018-2019
	690002407	SAS "GRANDE CHARRIÈRE"	690801089	EHPAD LA GRANDE CHARRIÈRE	VOURLES	EHPAD	2018-2019
	690003728	ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE	690785571	EHPAD CHATEAUVIEUX	ST SYMPHORIEN D OZON	EHPAD	2018-2019
			690785605	EHPAD SAINTE ANNE	BRIGNAIS	EHPAD	2018-2019
	690010749	CHI THIZY LES BOURGS ET COURS LA VILLE	690012448	SSIAD DE COURS LA VILLE	COURS LA VILLE	SSIAD	
			690797824	EHPAD DE COURS-LA-VILLE	COURS LA VILLE	EHPAD	2018-2019
			690800057	EHPAD DE BOURG-DE-THIZY	COURS LA VILLE	EHPAD	2018-2019
			690800040	EHPAD HOPITAL DE THIZY	THIZY	EHPAD	2018-2019
	690024229	SAS "LE CALME DE L'ETANG"	690003702	EHPAD IRÉNÉE	BESSENAY	EHPAD	2018-2019
	690780051	CH DE ST SYMPHORIEN SUR COISE	690794888	SSIAD DE ST-SYMPHORIEN	ST SYMPHORIEN SUR COISE	SSIAD	
			690797972	EHPAD HL ST SYMPHORIEN SUR COISE	ST SYMPHORIEN SUR COISE	EHPAD	2018-2019
	690780069	CH DE CONDRIEU	690025473	SSIAD DE CONDRIEU	CONDRIEU	SSIAD	
			690031935	EHPAD CH DE CONDRIEU	CONDRIEU	EHPAD	2018-2019
	690780085	CH DE SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	690782966	EHPAD DE HAUTE-RIVOIRE (ANNEXE SLDC)	HAUTE RIVOIRE	EHPAD	2018-2019
			690800974	EHPAD DE ST-LAURENT	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	EHPAD	2018-2019
	690782297	CH D'AMPLEPUIIS	690800099	EHPAD HOPITAL D'AMPLEPUIIS	AMPLEPUIIS	EHPAD	2018-2019
	690802350	RESID. THERAP. SAINT-LAURENT	690802368	EHPAD SAINT-LAURENT	LENTILLY	EHPAD	2018-2019
	690802749	C.C.A.S. DE CHAPONOST	690802756	EHPAD LA DIMERIE	CHAPONOST	EHPAD	2018-2019
2020	690000104	ASSOC. HOSPITALIÈRE DE L'ARBRESLE	690031869	EHPAD HÔPITAL DE L'ARBRESLE	L ARBRESLE	EHPAD	2019-2020
	690000559	MAISON DE LA SALETTE-BULLY	690781786	EHPAD DE LA SALETTE-BULLY	BULLY	EHPAD	2019-2020
	690000781	MAISON DE RETRAITE COURAJOD	690782933	EHPAD COURAJOD	BLACE	EHPAD	2019-2020
	690001029	M. DE R. ST-FRANCOIS-D'ASSISE	690785548	EHPAD ST-FRANCOIS-D'ASSISE	ST CLEMENT SUR VALSONNE	EHPAD	2019-2020
	690002332	A.S.D.M.R. DE LA REGION D'ANSE	690798202	S.S.I.A.D. ANSE-BOIS D'OINGT-LIMONEST	ANSE	SSIAD	
	690002431	M.A.P.A.D. CHATEAU DU LOUP	690801477	EHPAD CHATEAU DU LOUP	ARNAS	EHPAD	2019-2020
	690002506	S.I.S.A.D.	690021159	S.P.A.S.A.D. AMPLEPUIIS	AMPLEPUIIS	SPASAD	
	690782230	CH DE BELLEVILLE	690787510	EHPAD HOP. DE BELLEVILLE	BELLEVILLE CEDEX	EHPAD	2019-2020
	690782248	CH DE BEAUJEU	690800016	EHPAD HOPITAL DE BEAUJEU	BEAUJEU	EHPAD	2019-2020

ANNEXE 2

**PROGRAMMATION RHONE
PERIMETRE CPOM
2018 - 2022**

	690796982 ENTR'AIDE TARARIENNE	690012158 GARDE ITINERANTE DE NUIT	TARARE	SSIAD	
		690794920 SSIAD ENTR'AIDE TARARIENNE	TARARE CEDEX	SSIAD	
	690799580 F.D.A.A.D.M.R.	690007729 SSIAD DU SUD OUEST LYONNAIS	BRIGNAIS	SSIAD	
		690031752 SSIAD SAINT-LAURENT DE CHAMOUSSET	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	SSIAD	
2021	690001599 BONHEUR ET BIEN-ETRE	690788294 FOYER BONHEUR ET BIEN-ETRE	TARARE	RES AUTONOMIE	
	690001615 A.A.A.S.P.A.	690788641 RESIDENCE ALBERT DUBURE	VILLEFRANCHE SUR SAONE	RES AUTONOMIE	
	690002118 A.S.S.A.D. DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	690794508 SSIAD DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	VILLEFRANCHE SUR SAONE	SSIAD	
	690002167 FÉDÉRATION ADMR DU RHÔNE	690794938 SSIAD DE L'ARBRESLE	L ARBRESLE CEDEX	SSIAD	
	690002175 A.I.A.S.A.D.	690794979 S.S.I.A.D. DE BEAUJEU	BEAUJEU	SSIAD	
	690002266 ASSO AIDE À DOMICILE BELLEVILLE	690796339 SSIAD DE BELLEVILLE	BELLEVILLE	SSIAD	
	690002423 PETITS FRERES DES PAUVRES - AGE	690801154 RESIDENCE TEMPORAIRE CHARMANON	GREZIEU LA VARENNE	EHPA	
	690024757 ASSOC INTERCOM AU SERVICE DES P.AGEES	690024765 SSIAD MARENNES	MARENNES	SSIAD	
	690025135 MADAME BOUILLOT MARYLINE	690025143 EHPAD L'ALOUETTE	VILLIE MORGON	EHPAD	2020-2021
	690026844 A.M.A.D. DU PAYS MORNANTAIS	690006309 SSIAD DU PAYS MORNANTAIS	MORNANT	SSIAD	
	690031455 HÔPITAL DE GRANDRIS - HAUTE AZERGUES	690029228 SSIAD GRANDRIS	GRANDRIS	SSIAD	2020-2021
		690802632 EHPAD HOP. DE GRANDRIS-HAUTE AZERGUES	GRANDRIS	EHPAD	2020-2021
	690039763 EHPAD LES ALLOBROGES	690039771 EHPAD LES ALLOBROGES	CHAPONNAY	EHPAD	2020-2021
	690782222 HÔPITAL NORD OUEST - VILLEFRANCHE	690007422 EHPAD HOP. GERIAT. VAL D'AZERGUES	ALIX	EHPAD	2020-2021
		690031885 EHPAD RÉSIDENCE PIERRE DE BEAUJEU	VILLEFRANCHE S SAONE CEDEX	EHPAD	2020-2021
	690782271 HÔPITAL NORD OUEST - TARARE	690787346 EHPAD LA CLAIRIÈRE HOPITAL DE TARARE	TARARE	EHPAD	2020-2021
	690798095 ARCAV	690008388 ACCUEIL DE JOUR L'HIPPOCAMPE	GLEIZE	ACCUEIL DE JOUR	
	690806476 C.C.A.S. ST GEORGES DE RENEINS	690806484 EHPAD LES JARDINS D'ANNE	ST GEORGES DE RENEINS	EHPAD	2020-2021
2022	690000831 MAISON DE RETRAITE JEAN VILLARD	690015318 SSIAD DE POLLIONNAY	POLLIONNAY	SSIAD	
		690782990 EHPAD JEAN VILLARD	POLLIONNAY	EHPAD	2021-2022
	690001011 APEB	690785530 EHPAD LA CLAIRIERE	MONTMELAS ST SORLIN	EHPAD	2021-2022
	690001045 ASSOCIATION MR L'ARC EN CIEL	690785563 EHPAD L'ARC-EN-CIEL	ST MARTIN EN HAUT	EHPAD	2021-2022
	690028998 SAS LES OPALINES CHARNAY	690797527 EHPAD LES OPALINES CHARNAY	CHARNAY	EHPAD	2021-2022
	690034137 SARL VILLA DU PARC	690027248 EHPAD LES MOUSSIÈRES	ECHALAS	EHPAD	2021-2022
	690039888 AGEPA LES ÉMERAUDES	690801451 EHPAD LES EMERAUDES	VAUGNERAY	EHPAD	2021-2022
	690780564 CLINIQUE DE VAUGNERAY	690793583 EHPAD SAINT-JOSEPH	VAUGNERAY	EHPAD	2021-2022
	690801394 ASSOCIATION RESIDENCE MONTVENOUX	690801402 EHPAD MONTVENOUX	TARARE CEDEX	EHPAD	2021-2022
	750056335 KORIAN SA MEDICA FRANCE	690801824 EHPAD LES JARDINS D'HESTIA	GREZIEU LA VARENNE	EHPAD	2021-2022
		690802301 EHPAD "LES AURELIAS"	POLLIONNAY	EHPAD	2021-2022

Arrêté n°2017-8060

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période de 2018 à 2022 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile relevant de la compétence exclusive de l'agence régionale de santé sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment le livre III relatif à l'action sociale et médico-sociale mise en œuvre par des établissements et des services, parties législative et réglementaire, et plus particulièrement l'article L. 313-12-2 ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU les projets régionaux de santé Auvergne et Rhône-Alpes et leur déclinaison dans les schémas régionaux de l'offre médico-sociale (SROMS), les programmes interdépartementaux d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC), et les programmes territoriaux de santé ;

VU la circulaire n° DGCS/SD5C/2013/300 du 25 juillet 2013 relative à la mise en œuvre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens prévu à l'article L.313-11 du code de l'action sociale et des familles ;

VU le CPOM 2015-2018 conclu entre l'Etat et l'ARS Auvergne-Rhône Alpes en date du 16 août 2016 ;

VU l'arrêté n° 2016-7703 du 26 décembre 2016 fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens Services de Soins Infirmiers à Domicile relevant de la compétence exclusive de l'agence régionale de santé sur la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU le décret du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL, directeur général de l'Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU la décision 2017-6340 en date du 25 octobre 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes à Madame la directrice de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

CONSIDERANT que la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens incluant des établissements et services relevant de la compétence conjointe du directeur général de l'ARS et des présidents des conseils départementaux et de la métropole de Lyon est fixée par arrêté pour chaque département et métropole concerné(e) ;

ARRETE

Article 1 : Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) accueillant des personnes âgées et/ou des personnes handicapées font l'objet d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu dans les conditions prévues à l'article L.313-11 du code de l'action sociale et des familles.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté identifie les organismes gestionnaires des SSIAD accueillant des personnes âgées et handicapées relevant de la compétence tarifaire exclusive de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, et fixe l'année prévisionnelle de conclusion de leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Article 3 : Cette programmation fait l'objet d'une révision annuelle.

Article 4 : Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La directrice de l'autonomie de l'Agence régionale de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté, publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Fait à LYON, le 27 décembre 2017

Le Directeur Général de
L'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie
Marie-Hélène LECENNE

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2018

Dep ET	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ
AIN	10006401	SSIAD MR AMBERIEU-EN-BUGEY	AMBERIEU EN BUGEY	10000339	RESIDENCE FONTELUNE
ALLIER	30783286	SSIAD ADREA	MOULINS	30007025	MUTUALITE FRANCAISE ALLIER SSAM
ARDECHE	70786652	S.S.I.A.D. DE ST PIERREVILLE	ST PIERREVILLE	70784152	C.C.A.S. DE SAINT PIERREVILLE
CANTAL	150783066	SSIAD EHPAD MAURS	MAURS	150000172	EHPAD "ROGER JALENQUES"
	150783678	SSIAD EHPAD LA MAINADA	PIERREFORT	150000198	MAISON DE RETRAITE " LA MAINADA"
DROME	260006689	SSIAD HL BUIS-LES-BARONNIES	BUIS LES BARONNIES	260000096	CH DE BUIS LES BARONNIES
	260015417	SSIAD DE ST PAUL TROIS CHATEAUX	ST PAUL TROIS CHATEAUX	260000732	MAIS. RET. ST PAUL 3 CHATEAUX
	260013065	SSIAD PSMS DE CURNIER	CURNIER	260018536	PSMS DU PAYS NYONSAIS BARONNIES
ISERE	380786236	SERV.SOINS INFIRMIERS GRENOBLE	GRENOBLE	380799619	CCAS DE GRENOBLE
	380804237	SSIAD HOP.DE RIVES	RIVES SUR FURE CEDEX	380780072	CH DE RIVES
	380015271	SSIAD BIEVRE-LIERS LA COTE ST ANDRE	LA COTE ST ANDRE	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380803056	SSIAD CHARTREUSE-VALDA ST-LAURENT-PONT	ST LAURENT DU PONT	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380802504	SSIAD CORPS-VALBONNAIS	VALBONNAIS	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380791293	SSIAD DAUPHINE BUGEY AOSTE	AOSTE	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380799866	SSIAD DE CREMIEU	CREMIEU	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380795187	SSIAD DE ST-ETIENNE-DE-ST-GEOIRS	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380799882	SSIAD DES 2 VALLEES VIRIEU	VIRIEU SUR BOURBRE	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380010868	SSIAD DES 3 RIVIERES LA VAREZE	VERNIOZ	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380791327	SSIAD DES 4 MONTAGNES VILLARD DE LANS	VILLARD DE LANS	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380791319	SSIAD DES TERRES FROIDES CHABONS	CHABONS	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380804104	SSIAD DU HAUT OISANS	LE FRENEY D OISANS	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380799874	SSIAD DU ROYANS SAINT ROMANS	ST ROMANS	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380791335	SSIAD MONESTIER DE CLERMONT	MONESTIER DE CLERMONT	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	380795195	SSIAD NORD DAUPHINE	ST QUENTIN FALLAVIER	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
	LOIRE	420789588	S.S.I.A.D DE MONTBRISON	MONTBRISON	420013831
420787814		S.S.I.D DE CHARLIEU	CHARLIEU	420780058	CH DE CHARLIEU
420787368		SSIAD DE BELMONT-DE-LA-LOIRE	BELMONT DE LA LOIRE	420013955	EHPAD DU PAYS DE BELMONT
420011108		SSIAD MEDICA FRANCE	ST ETIENNE	750056335	KORIAN SA MEDICA FRANCE
HAUTE LOIRE	430007161	SSIAD BRIOUDE	BRIOUDE	430000034	CENTRE HOSPITALIER SECTEUR DE BRIOUDE
PUY DE DOME	630790806	SSIAD MONT-DORE	LE MONT DORE	630180032	CH DU MONT DORE
	630791556	SSIAD SAINT-AMANT-TALLENDE	ST AMANT TALLENDE	630000719	EHPAD "LE MONTEL"
M	690795067	SSIAD DE VILLEURBANNE - C.C.A.S.	VILLEURBANNE CEDEX	690794862	C.C.A.S. DE VILLEURBANNE
RHONE	690039821	ESAD	ST SYMPHORIEN SUR COISE	420780710	CH MAURICE ANDRÉ
SAVOIE	730789682	SSIAD DE CHAMBERY	CHAMBERY	730784030	C C A S DE CHAMBERY
	730011079	SSIAD DE COGNIN	COGNIN	730784485	C C A S DE COGNIN
	730790656	SSIAD DE PONT DE BEAUVOISIN	LE PONT DE BEAUVOISIN	730784477	C C A S DE PONT DE BEAUVOISIN

ANNEXE 1**PROGRAMMATION SSIAD
2018**

HAUTE SAVOIE	740785407 SSIAD ACOMESPA	ST JULIEN EN GENEVOIS	740001821 A.C.O.M.E.S.P.A.
	740013685 SSIAD DU CIAS D'ANNECY	ANNECY CEDEX	740009485 CIAS COMMUNAUTE AGGLO ANNECY

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2019

Dep ET	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ
AIN	10002269	SSIAD MIRIBEL	MIRIBEL	10000735	ASS ADAPA BOURG-EN-BRESSE
	10784817	SSIAD A.S.D.O.M.I. BOURG-EN-BRESSE	VIRIAT	10000628	ASS ASDOMI BOURG-EN-BRESSE
	10001436	SSIAD DU CHAVS - PONT DE VEYLE	PONT DE VEYLE	10009132	CH AIN VAL DE SAONE
	10007961	SSIAD CH HAUT-BUGEY SITE DE NANTUA	NANTUA	10008407	CH DU HAUT BUGEY
	10007425	SSIAD MR SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	ST TRIVIER DE COURTES	10000438	MR SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
ALLIER	30783344	SSIAD MONTLUÇON	MONTLUÇON	30780100	CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUÇON
	30785224	SSIAD CH NÉRIS LES BAINS	NERIS LES BAINS	30180020	CH DE NERIS LES BAINS
	30785992	SSIAD SAINT-GÉRAND-LE-PUY	ST GERAND LE PUY	30000400	EHPAD ROGER BESSON
ARDECHE	70003538	SSIAD HL JOYEUSE	JOYEUSE	70780101	CENTRE HOSPITALIER JOS JULLIEN
	70786009	S.S.I.A.D. LAMASTRE	LAMASTRE	70780366	CH DE LAMASTRE
CANTAL	150782084	SSIAD CCAS AURILLAC	AURILLAC	150782217	CCAS D'AURILLAC
	150783363	SSIAD CH SAINT-FLOUR	ST FLOUR CEDEX	150780088	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT FLOUR
	150783355	SSIAD CH AURILLAC	AURILLAC	150780096	CENTRE HOSPITALIER H.MONDOR
	150782654	SSIAD CH DE MURAT	MURAT	150780500	CH DE MURAT
DROME	260006697	SSIAD CENTRE HOSPITALIER DE CREST	CREST	260000054	CENTRE HOSPITALIER DE CREST
	260012869	SSIAD DU CH DE DIE	DIE	260000104	CENTRE HOSPITALIER DE DIE
	260006507	SSIAD DE BOURDEAUX (ADMR)	BOURDEAUX	260006887	F.D.A.D.M.R.
	260006556	SSIAD PLAINE VALDAINE/ANDRANS (ADMR)	CLEON D ANDRAN	260006887	F.D.A.D.M.R.
	260010335	SSIAD ROMANS COURONNE (ADMR)	ROMANS SUR ISERE	260006887	F.D.A.D.M.R.
ISERE	380789875	S.I.A.D. ECHIROLLES (ADPA)	ECHIROLLES	380791400	ADPA ECHIROLLES
	380792036	SSIAD VOIRON	VOIRON CEDEX	380793653	ASS DE SERVICES ET DE SOINS A DOMICILE
	380793612	SSIAD CANTON D'ALLEVARD LES BAINS	ALLEVARD	380793646	ASS.P/DEVELOP.SANITAIRE ALLEVAR
	380803759	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS DOM.	ST MARCELLIN CEDEX	380780171	CH DE SAINT MARCELLIN
	380013391	SSIAD LA MOTTE D'AVEILLANS	SEYSSINS	380793265	MUTUALITE FRANCAISE ISERE SSAM
LOIRE	420785420	SSIAD AIMV	ST ETIENNE	420787095	AGIR INNOVER MIEUX VIVRE (AIMV)
	420004418	ARSEF SSIAD	ROCHE LA MOLIERE	420004368	ARSEF
	420011736	SSIAD ASSOCIATION MAINTIEN A DOMICILE	ANDREZIEUX BOUTHEON	420011710	ASSOCIATIO MAINTIEN À DOMICILE
	420793457	S.S.I.A.D. ONDAINE LOIRE	FIRMINY	420002206	ASSOCIATION ONDAINE LOIRE
	420786923	SERVICE DE SOINS A DOMICILE	LE CHAMBON FEUGEROLLES	420786295	C C A S DU CHAMBON FEUGEROLLES
	420785412	SSIAD CROIX ROUGE FRANCAISE	ST ETIENNE	750721334	CROIX ROUGE FRANCAISE
	420792285	SSIAD LIEN EN ROANNAIS (EX ACSAR)	ROANNE	420013963	LIEN EN ROANNAIS
	420792269	SSIAD SEMAD 24/24 LE COTEAU	LE COTEAU	420002123	SEMAD 24/24
HAUTE LOIRE	430007260	SSIAD CH YSSINGEAUX	YSSINGEAUX	430000091	CH D'YSSINGEAUX
	430007658	SSIAD CH LANGEAC	LANGEAC	430000067	CH LANGEAC
PUY DE DOME	630786093	SSIAD CUNLHAT	CUNLHAT	630000644	EHPAD CUNLHAT
	630009306	SSIAD RIOM-LIMAGNE	RIOM	630788974	S.I.A.D DE RIOM - LIMAGNE

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2019

	630007078 SSIAD "VIVRE ENSEMBLE"	CEBAZAT	630009330 S.I.S.P.A.
	630786671 SSIAD BILLOM	BILLOM	630788404 S.I.V.O.S.DE BILLOM
	630790178 SSIAD PUY-GUILLAUME	PUY GUILLAUME	630788545 SI D'AIDE A DOMICILE DE PUY GUILLAUME
	630792042 SSIAD DES COMBRILLES ST-GERVAIS	ST GERVAIS D AUVERGNE	630792034 SYND.AMEN.DEVEL.COMBRILLES
M	690805841 SSIAD DECINES SANTE PLUS	DECINES CHARPIEU	690006796 ASSOCIATION DECINES SANTE PLUS
	690018668 SSIAD HOSPITALITE DE BETHANIE	VILLEURBANNE	690003728 ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE
	690795018 SSIAD DE BRON	BRON	690791462 CENTRE DE SOINS BRONDILLANT
	690795265 SSIAD OULLINS ENTR'AIDE	OULLINS	690804315 OULLINS ENTR'AIDE
RHONE	690025473 SSIAD DE CONDRIEU	CONDRIEU	690780069 CH DE CONDRIEU
	690794888 SSIAD DE ST-SYMPHORIEN	ST SYMPHORIEN SUR COISE	690780051 CH DE ST SYMPHORIEN SUR COISE
	690012448 SSIAD DE COURS LA VILLE	COURS LA VILLE	690010749 CHI THIZY LES BOURGS ET COURS LA VILLE
SAVOIE	730784907 SSIAD DE CHALLES LES EAUX	UGINE	730002839 CH ALBERTVILLE MOUTIERS
	730002888 SSIAD D'ALBENS	ALBENS	730785102 FEDERATION DEPART. DES ADMR
	730005568 SSIAD DE HAUTE TARENTEISE	AIME	730785102 FEDERATION DEPART. DES ADMR
	730001690 SSIAD DE LA COMBE DE SAVOIE	AITON	730785102 FEDERATION DEPART. DES ADMR
	730004389 SSIAD DE MAURIENNE GALIBIER	ST MICHEL DE MAURIENNE	730785102 FEDERATION DEPART. DES ADMR
	730790664 SSIAD ST GENIX SUR GUIERS	ST GENIX SUR GUIERS	730785102 FEDERATION DEPART. DES ADMR
HAUTE SAVOIE	740785381 SSIAD MUTUALITE DES SAVOIE	ANNECY	740787676 MUTUALITE FRANCAISE DES SAVOIES
	740010558 SSIAD DE DOUVAIN UMFMB	DOUVAIN	740787791 UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MT-BLANC
	740009451 SSIAD DE MEYTHET UMFMB	MEYTHET	740787791 UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MT-BLANC

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2020

Dep ET	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ
AIN	10789295	SSIAD S.E.R.I.M.AD.D. CHALAMONT	CHALAMONT	10789287	ASSOCIATION SANTE DOMBES
	10788891	SSIAD ARTEMARE	ARTEMARE	10001121	G.I.E D.A.I.R ARTEMARE
	10788883	SSIAD MONTREVEL-EN-BRESSE	MONTREVEL EN BRESSE	10780997	MAISON DE RETRAITE DE MONTREVEL-EN-BRE
	10785277	SSIAD OYONNAX	OYONNAX CEDEX	10790111	MUTUELLE OYONNAXIENNE
ALLIER	30785901	SSIAD CH BOURBON L'ARCHAMBAULT	BOURBON L ARCHAMBAULT	30780126	CH DE BOURBON L'ARCHAMBAULT
ARDECHE	70786090	SSIAD ADMR HAUT VIVARAIS LIGNON	ST AGREVE	70007059	ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)
	70785993	SSIAD SUD ARDECHE	LARGENTIERE	70007059	ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)
CANTAL	150783058	SSIAD ADMR LA CHATAIGNERAIE	LABROUSSE	150003259	ADMR CHATAIGNERAIE SSIAD
	150000768	SSIAD ADMR MASSIAC-BLESLE	MASSIAC	150783041	ASSOCIATION ADMR DU CANTAL
	150782936	SSIAD ADMR RIOM-ES-MONTAGNES	RIOM ES MONTAGNES	150783041	ASSOCIATION ADMR DU CANTAL
	150782910	SSIAD CH MAURIAC	MAURIAC	150780468	CENTRE HOSPITALIER DE MAURIAC
	150001659	SSIAD CHAMP SUR TARENTEINE	CHAMP SUR TARENTEINE	190002998	SSIAD ADMR BORT LES ORGUES
DROME	260006812	SSIAD DE DIEULEFIT	DIEULEFIT	260001219	ASS. FAMILIALE DE DIEULEFIT
	260006499	SSIAD DU C.C.A.S. DE VALENCE	VALENCE	260007893	C.C.A.S. DE VALENCE
	260013107	SSIAD BOURG-LES-VALENCE	BOURG LES VALENCE	260011143	CENTRE DE SOINS DE BOURG-LES-VALENCE
	260006564	SSIAD DE CHABEUIL (EOVI)	CHABEUIL	260007018	EOVI SERVICES ET SOINS
	260016852	SSIAD DE LIVRON (EOVI)	LIVRON SUR DROME	260007018	EOVI SERVICES ET SOINS
	260006465	SSIAD DE MONTELMAR (EOVI)	MONTELMAR	260007018	EOVI SERVICES ET SOINS
	260006473	SSIAD DE MOURS SAINT EUSEBE (EOVI)	MOURS ST EUSEBE	260007018	EOVI SERVICES ET SOINS
	260013057	SSIAD DE SAINT SORLIN (EOVI)	ST SORLIN EN VALLOIRE	260007018	EOVI SERVICES ET SOINS
ISERE	380793570	SSIAD. ADPA BOURGOIN-JALLIEU	BOURGOIN JALLIEU	380794206	A.D.P.A. NORD ISERE
	380799858	SSIAD DU CANTON DE MENS	MENS	380799841	A.S.I.A.D. DU CANTON DE MENS
	380795054	SSIAD ST-JEAN-DE-BOURNAY	ST JEAN DE BOURNAY	380795047	A.S.S.A.D.ST-JEAN-DE-BOURNAY
	380803338	SSIAD DOLOMIEU (EX MORESTEL)	DOLOMIEU	380803320	ASS."LES DEUX TOURS" MORESTEL
	380801241	SSIAD LES ROCHES DE CONDRIEU	LES ROCHES DE CONDRIEU	380793737	ASSOCIATION CENTRE DE SOINS
	380801233	SSIAD ROUSSILLON	ROUSSILLON	380793695	CENTRE DE SOINS DES CITES
	380019497	SSIAD VICTOR HUGO	ECHIROLLES	380004028	MUTUELLES DE FRANCE RESEAU SANTE
	380002881	SSIAD VINAY	VINAY	380018788	RESIDENCE BRUN FAULQUIER
	LOIRE	420007528	SSIAD ADEF	ST ETIENNE	420007478
420789182		SSIAD DE LA RICAMARIE	LA RICAMARIE	420000820	CENTRE DE SOINS LA RICAMARIE
420785461		SSIAD ELEA SAINT-CHAMOND	ST CHAMOND	420000465	ELEA
420787301		S.S.I.A.D DE LA PLAINE	MONTROND LES BAINS	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE
420788481		S.S.I.A.D. MONTAGNES DU MATIN	BALBIGNY	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE
420005969		SSIAD CANTONS NOIRETABLE ST JUST EN CH	ST JUST EN CHEVALET	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE
420788499		SSIAD DE LA COTE ROANNAISE	RENAISON	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE
420006009		SSIAD DU CANTON DE ST GENEST MALIFAUX	ST GENEST MALIFAUX	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2020

	420788473	SSIAD DU HAUT FOREZ	ST JEAN SOLEYMIEUX	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE
	420792871	SSIAD PAYS DU GAND ET DU RHINS	ST SYMPHORIEN DE LAY	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE
	420013518	SSIAD SPECIALISE ALZHEIMER	MONTROND LES BAINS	420001695	FEDERATION ADMR LOIRE
	420792459	SSIAD DE SAINT HEAND	ST HEAND	420000713	M.R. DE ST HEAND
	420011546	S.S.I.A.D. DE BOURG ARGENTAL	BOURG ARGENTAL	420011520	SSIAD BOURG ARGENTAL
HAUTE LOIRE	430007435	SSIAD DUNIÈRES	DUNIERES	430004218	E.H.P.A.D. "LE TRIOLET"
PUY DE DOME	630791507	SSIAD DE THIERS	THIERS CEDEX	630781029	CENTRE HOSPITALIER DE THIERS
	630010668	SSIAD "LA ROSERAIE"	ARDES	630000594	EHPAD LA ROSERAIE
	630787117	SSIAD LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	630789980	S.I.A.D. LIVRADOIS FOREZ
	630786663	SSIAD LEZOUX	LEZOUX	630787703	S.I.A.D. DE LEZOUX
	630790483	SSIAD ISSOIRE	ISSOIRE CEDEX	630788727	S.I.V.O.S REGION D'ISSOIRE
	630008639	SSIAD DE CHAMALIERES	CHAMALIERES	630008589	SI SOINS A DOMICILE CHAMALIERES ROYAT
METROPOLE	690794904	SSIAD DE GIVORS-GRIGNY	GIVORS	690002159	AISIAD
	690030200	SSIAD POLYDOM LYON 3ÈME ET 8ÈME	LYON	690030192	ASSOCIATION POLYDOM
	690795273	SSIAD SOINS ET SANTÉ	RILLIEUX LA PAPE CEDEX	690001623	ASSOCIATION SOINS ET SANTE
	690795117	SSIAD LE PARC	LYON	690002209	C.G.C.M.S.
	690795059	SSIAD LE PARC	LYON	690002209	C.G.C.M.S.
	690795034	SSIAD FDGL LYON 3	LYON	690793278	FONDATION DISPENSAIRE GENERAL DE LYON
	690012489	SSIAD PIERRE BÉNITE	PIERRE BENITE	690793278	FONDATION DISPENSAIRE GENERAL DE LYON
	690008149	SSIAD DE NEUVILLE	NEUVILLE SUR SAONE	690780077	HIG DE NEUVILLE ET FONTAINES-SUR-SAONE
	690794953	SSIAD DE VILLEURBANNE - O.V.P.A.R.	VILLEURBANNE	690795562	O.V.P.A.R.
	690805866	SSIAD SMD LYON 1ER	LYON	690002373	S.M.D. LYON 1ER
	690795026	SSIAD SMD LYON 2E	LYON	690002373	S.M.D. LYON 1ER
	690795091	SSIAD ASSI LYON 8EME	LYON	690006804	SERVICES ET SOINS INFIRMIERS
RHONE	690798202	S.S.I.A.D. ANSE-BOIS D'OINGT-LIMONEST	ANSE	690002332	A.S.D.M.R. DE LA REGION D'ANSE
	690012158	GARDE ITINERANTE DE NUIT	TARARE	690796982	ENTR'AIDE TARARIENNE
	690794920	SSIAD ENTR'AIDE TARARIENNE	TARARE CEDEX	690796982	ENTR'AIDE TARARIENNE
	690007729	SSIAD DU SUD OUEST LYONNAIS	BRIGNAIS	690799580	F.D.A.A.D.M.R.
	690031752	SSIAD SAINT-LAURENT DE CHAMOUSSET	ST LAURENT DE CHAMOUSSET	690799580	F.D.A.A.D.M.R.
SAVOIE	730006178	SSIAD DE LA ROCHETTE	LA ROCHETTE	730784832	C C A S DE LA ROCHETTE
	730789674	SSIAD D'ALBERTVILLE	ALBERTVILLE	730784378	C C A S D'ALBERTVILLE
	730789666	SSIAD D'AIX LES BAINS	AIX LES BAINS	730784352	C C A S DE AIX LES BAINS
	730007259	SSIAD DE GRESY SUR AIX	GRESY SUR AIX	730007218	C.I.A.S. DES CANTONS AIX NORD ET SUD
	730009115	SSIAD DE RUFFIEUX	CHINDRIEUX	730009107	CIAS DE CHAUTAGNE
	730005758	SSIAD DU PAYS DES BAUGES	LE CHATELARD	730789898	CIAS DU PAYS DES BAUGES
	730010220	SSIAD DE LA MOTTE SERVOLEX	LA MOTTE SERVOLEX	730010303	S. I. DU CANTON DE LA MOTTE SERVOLEX
HAUTE SAVOIE	740785936	SSIAD DU FAUCIGNY	CLUSES CEDEX	740000724	ASSOC SOINS DOM DU FAUCIGNY

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2020

740785399 SSIAD ASDAA AMBILLY	AMBILLY	740000633 ASSOC SOINS DOMICILE ANNEMASSE
740789698 SSIAD LE GIFFRE	VIUZ EN SALLAZ	740001243 ASSOCIATION DE SOINS INFIRMIERS
740789128 SSIAD ADMR CHABLAIS EST	BERNEX	740000690 FEDERATION ADMR DE HAUTE SAVOIE
740008875 SSIAD DES DRANSES	LE BIOT	740000690 FEDERATION ADMR DE HAUTE SAVOIE
740008966 SSIAD FIER ET CHERAN	MARIGNY ST MARCEL	740000690 FEDERATION ADMR DE HAUTE SAVOIE
740789474 SSIAD GROS CHÊNE/PARMELAN/SALÈVE	ARGONAY	740000690 FEDERATION ADMR DE HAUTE SAVOIE
740789458 SSIAD HAUTE VALLEE DE L'ARVE	SALLANCHES	740000690 FEDERATION ADMR DE HAUTE SAVOIE
740008933 SSIAD TOUR DU LAC D'ANNECY	FAVERGES	740000690 FEDERATION ADMR DE HAUTE SAVOIE
740008925 SSIAD TOURNETTE ARAVIS	THONES	740000690 FEDERATION ADMR DE HAUTE SAVOIE

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2021

Dep ET	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ
AIN	10789790	SSIAD BRESSE-DOMBES	CHATILLON SUR CHALARONNE	10010783	ADMR SSIAD BRESSE DOMBES
	10787752	SSIAD ADMR BUGEY AIN VEYLE	CEYZERIAT	10785970	ASSOCIATION ADMR BUGEY AIN VEYLE REVER
	10788263	SSIAD MEXIMIEUX	MEXIMIEUX	10780120	CH DE MEXIMIEUX
	10788818	S.S.I.A.D GEX	GEX	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	10788214	SSIAD BELLEGARDE-SUR-VALSERINE	BELLEGARDE SUR VALSERINE	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	10785285	SSIAD BELLEY	BELLEY	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	10787778	SSIAD COLIGNY	COLIGNY	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	10008928	SSIAD HAUTEVILLE-BRENOD	HAUTEVILLE LOMPNES	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	10788222	SSIAD LAGNIEU	LAGNIEU	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	10788594	SSIAD SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY	ST RAMBERT EN BUGEY	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
ALLIER	30007009	SSIAD DE MOULINS - AADCSA	MOULINS	30003099	ASSO. AIDE A DOM. CENTRES SOC. ALLIER
	30785448	SSIAD CUSSET	CUSSET	30000103	EHPAD PUBLIQUE DE CUSSET
	30783195	SSIAD VICHY	VICHY	30005870	MADPA
ARDECHE	70784905	S.S.I.A.D DE ST PERAY	ST PERAY	70000757	ARDECHE AIDE A DOMICILE
	70786306	S.S.I.A.D DE ST SAUVEUR DE .	ST SAUVEUR DE MONTAGUT	70006176	ASSOCIATION "LES MURIERS"
	70784293	S.S.I.A.D "VIVRE CHEZ SOI"	LES VANS	70000708	ASSOCIATION VIVRE CHEZ SOI
	70783998	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	TOURNON SUR RHONE	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
	70784004	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LE TEIL	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
	70784012	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	AUBENAS	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
	70784020	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	ANNONAY	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
	70784087	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	BOURG ST ANDEOL	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
	70785175	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LA VOULTE SUR RHONE	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
	70785951	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LE CHEYLARD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
	70783972	MUTUALITE DE L'ARDECHE	PRIVAS CEDEX	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
CANTAL	150782803	SSIAD CH DE CONDAT EN FENIERS	CONDAT	150780047	CH DE CONDAT EN FENIERS
DROME	260006721	SSIAD DE SAINT VALLIER / TAIN	ST VALLIER CEDEX	260006804	ASSOC. INTERCANTON DE SOINS INFIRMIERS
	260012067	SSIAD DE ST JEAN-EN ROYANS	ST JEAN EN ROYANS	260001177	CENTRE SOINS ASSOCIATION DU ROYANS
	260015532	SSIAD DU CSI DE VALENCE	VALENCE	260011176	CENTRE SOINS INFIRMIERS VALENCE
ISERE	380009878	SSIAD DE MOIRANS	MOIRANS	380792804	ASSOC CTRE SANIT ET SOCIAL DE MOIRANS
	380801258	S.I.A.D.DES CANTONS VIENNE	VIENNE CEDEX	380791020	C.C.A.S. VIENNE
	380789867	SSIAD DU CCAS DE SAINT-MARTIN-D'HERES	ST MARTIN D HERES	380790824	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
	380791368	SCE SOINS DOMIC. BEAUREPAIRE	BEAUREPAIRE	380803999	ET PUB INTERCOMMUNAL BEAUREPAIRE
LOIRE	420786915	S.S.I.A.D. DE CHAZELLES SUR LYON	CHAZELLES SUR LYON	420787103	ASS SERVICES SOINS A DOMICILE
	420002602	S.S.I.A.D. SAINT PIERRE DE BOEUF	ST PIERRE DE BOEUF	420000325	CH DE SAINT PIERRE DE BOEUF
	420012387	SSIAD DOMISOINS	ST ETIENNE	420012379	DOMISOINS
	420011793	SSIAD MRL	ST JUST ST RAMBERT	420000333	MAISON DE RETRAITE DE LA LOIRE (MRL)

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2021

	420012395 SSIAD AMADOM	ST ETIENNE	420787061 MUTUALITE FRANCAISE SSAM
	420794521 SSIAD SOS MAINTIEN A DOMICILE	RIVE DE GIER	420794513 S.O.S MAINTIEN A DOMICILE
HAUTE LOIRE	430006445 SSIAD ADMR ST FERREOL PONT SALOMON	ST FERREOL D AUROURE	430008334 ADMR - SSIAD PONT-SALOMON / ST FERREOL
	430001289 SSIAD BEAUZAC - SOINS ADMR	BAS EN BASSET	430003905 ASS.D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL
	430006718 SSIAD SAINTE-FLORINE	STE FLORINE	430006700 ASSOC.SERVICE DE SOINS À DOMICILE
	430003483 SSIAD DU HAUT LIGNON	LE CHAMBON SUR LIGNON	70007059 ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)
	430003939 SSIAD SANTE ADMR	VOREY	430003889 SANTE ADMR
PUY DE DOME	630004489 SSIAD ARP	PERIGNAT LES SARLIEVE	630004448 ARP
	630785921 SSIAD CCAS CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND CEDEX 1	630786424 CCAS DE CLERMONT-FERRAND
	630004539 SSIAD DE BESSE	BESSE ET ST ANASTAISE	630790368 S.I.V.O.M. DU PAYS DE BESSE
	630786150 SSIAD MICHELIN CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	630786325 S.O.H.P.E.M.
	630006369 SSIAD DE L'ARTIERE	CEYRAT	630006328 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ARTIERE
METROPOLE	690794995 SSIAD ARCADES SANTE	LYON	690011879 ARCADES SANTE
	690795083 S.S.I.A.D. DE MEYZIEU	MEYZIEU	690794565 ASSOC. INTERCOM. DE SOINS INFIRMIERS
	690794946 SSIAD SAINT-PRIEST	ST PRIEST	690006812 ASSOCIATION SANTE AUJOURD'HUI
	690794912 SSIAD DE VENISSIEUX	VENISSIEUX	690794623 C.C.A.S. DE VENISSIEUX
	690794987 SSIAD DE SAINT-FONS - FEYZIN	ST FONS	690039672 GCSMS "PUBLICADOM"
	690801014 SSIAD DE VAULX-EN-VELIN	VAULX EN VELIN	690796859 VILLE DE VAULX-EN-VELIN
RHONE	690029228 SSIAD GRANDRIS	GRANDRIS	690031455 HÔPITAL DE GRANDRIS - HAUTE AZERGUES
	690794979 S.S.I.A.D. DE BEAUJEU	BEAUJEU	690002175 A.I.A.S.A.D.
	690006309 SSIAD DU PAYS MORNANTAIS	MORNANT	690026844 A.M.A.D. DU PAYS MORNANTAIS
	690794508 SSIAD DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	VILLEFRANCHE SUR SAONE	690002118 A.S.S.A.D. DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
	690796339 SSIAD DE BELLEVILLE	BELLEVILLE	690002266 ASSO AIDE À DOMICILE BELLEVILLE
	690024765 SSIAD MARENNES	MARENNES	690024757 ASSOC INTERCOM AU SERVICE DES P.AGEES
	690794938 SSIAD DE L'ARBRESLE	L ARBRESLE CEDEX	690002167 FÉDÉRATION ADMR DU RHÔNE
SAVOIE	730009081 SSIAD DE MODANE	MODANE	730780566 CENTRE HOSPITALIER DE MODANE
	730790011 SSIAD ST JEAN DE MAURIENNE	ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX	730780103 CH DE ST JEAN DE MAURIENNE
	730789690 SSIAD DE MOUTIERS	SALINS LES THERMES	730784295 CIAS - EPCI
	730010626 SSIAD DE YENNE	YENNE	730784550 CIAS DE YENNE
	730009859 SSIAD LES DOYENNES	NOVALAISE	730009768 EHPAD DU LAC D'AIGUEBELETTE
HAUTE SAVOIE	740787056 SSIAD ASD DE THONON-LES-BAINS	THONON LES BAINS	740000849 ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE

ANNEXE 1

PROGRAMMATION SSIAD
2022

Dep ET	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	FINESS EJ	Raison sociale EJ
ISERE	380799833	S.S.I.A.D. ECHIROLLES	ECHIROLLES CEDEX	380791079	C.C.A.S. ECHIROLLES
	380804211	SCE.SOINS A DOMIC. HOP.TULLINS	TULLINS	380780098	CENTRE HOSPITALIER DE TULLINS
LOIRE	420788986	SSIAD DE BOEN	BOEN	420781791	CH DE BOËN
	420787350	S.S.I.A.D DU C.H.G DE ROANNE	ROANNE CEDEX	420780033	CH DE ROANNE
	420787954	S.S.I.A.D.DE L'H.L DE ST GALMIER	ST GALMIER	420780710	CH MAURICE ANDRÉ
HAUTE LOIRE	430005991	SSIAD MUTUALITE SANTE HAUTE-LOIRE	LE PUY EN VELAY	420787061	MUTUALITE FRANCAISE SSAM
METROPOLE	690025507	SSIAD - RESIDOM RILLIEUX-LA-PAPE	RILLIEUX LA PAPE	690802715	ACPPA
	690009618	SSIAD DE CRAPONNE	CRAPONNE	690802715	ACPPA
	690795109	SSIAD RESIDOM LYON 5	LYON	690802715	ACPPA
	690011119	SSIAD RESIDOM LYON 7ÈME	LYON	690802715	ACPPA
	690029103	SSIAD RESIDOM LYON 9	LYON	690802715	ACPPA
	690795075	SSIAD RESIDOM TASSIN	TASSIN LA DEMI LUNE	690802715	ACPPA
	690015318	SSIAD DE POLLIONNAY	POLLIONNAY	690000831	MAISON DE RETRAITE JEAN VILLARD
SAVOIE	730005139	SSIAD DE FRONTENEX	FRONTENEX	730784428	C I A S DE FRONTENEX
	730790458	SSIAD DU CANTON DES ECHELLES	LES ECHELLES	730784410	C.I.A.S DU CANTON DES ECHELLES
HAUTE SAVOIE	740785928	SSIAD LA ROCHE SUR FORON	LA ROCHE SUR FORON	740781182	CH ANDREVETAN

Arrêté n° 2017-7246

Portant désignation de Monsieur Pierre GAVARA, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeur adjoint au Centre hospitalier d'Yssingeaux à compter du 15 janvier 2018, pour assurer l'intérim des fonctions de directeur de l'EHPAD "L'Age d'Or" à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 susvisée ;

Vu le décret n° 2005-922 du 2 août 2005 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement de certains emplois fonctionnels des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 susvisée ;

Vu le décret n° 2005-932 du 2 août 2005 modifié relatif au régime indemnitaire des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 susvisée ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissement sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1938 du 26 décembre 2007 modifié relatif au régime indemnitaire du corps des directeurs d'établissement sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1938 du 26 décembre 2007 modifié relatif au régime indemnitaire du corps des directeurs d'établissement sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu la circulaire DGOS/DGCS/2012/241 du 19 juin 2012 relative à la mise en œuvre de la prime de fonctions et de résultats pour les personnels des corps de direction de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'instruction N° DGOS/RH4/DGCS/4B/2014/281 du 13 octobre 2014 relative à la mise en œuvre de la procédure d'intérim des fonctions de directeur d'un établissement mentionné à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du CNG, en date du 15 décembre 2017, mettant fin aux fonctions de directeur de de l'EHPAD "L'Age d'or" de MONISTROL-SUR-LOIRE de Monsieur GAVARA et le nommant, Directeur adjoint au Centre hospitalier d'YSSINGEAUX à compter du 15 janvier 2018 ;

Vu l'accord en date du 30 Novembre 2017 de Monsieur Pierre GAVARA pour assurer l'intérim de direction au sein de l'EHPAD "L'Age d'or" à MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire) ;

Considérant la nécessité d'assurer l'intérim de direction à l'EHPAD "L'Age d'or" à MONISTROL-SUR-LOIRE à compter du 15 janvier 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur Pierre GAVARA, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, nommé directeur adjoint au Centre hospitalier d'YSSINGEAUX (Haute-Loire) est désigné pour assurer l'intérim des fonctions de directeur de l'EHPAD "L'Age d'or" à MONISTROL-SUR-LOIRE (Haute-Loire), à compter du 15 Janvier 2018 jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur.

Article 2 : Monsieur Pierre GAVARA percevra pour les 3 mois d'intérim, soit du 15 janvier 2018 au 14 avril 2018 2017, le versement d'un complément exceptionnel de sa part résultats, prévu par la circulaire DGOS/DGCS/2012/241 du 19 juin 2012 susvisée, dont le coefficient est fixé à : $0,10 \times 2\,400 = 240$ € mensuel.

Article 3 : Ce complément exceptionnel sera versé par l'établissement d'affectation de l'intérimaire et remboursé, par le biais d'une convention, par l'établissement bénéficiaire de l'intérim.

Article 4 : En fonction de la durée effective de l'intérim, Monsieur Pierre GAVARA percevra à partir du 4^{ème} mois, l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par le décret n° 2012-749 susvisé soit **390€**.

Article 5 : Cette indemnité forfaitaire mensuelle sera versée par l'établissement dont la vacance de poste du directeur est constatée.

Article 6 : Cet arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent.

Article 7 : Le présent arrêté sera notifié au directeur concerné et à l'établissement d'affectation et d'exercice de l'intérim.

Article 8 : Le directeur susnommé et le directeur de la délégation départementale de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 28 Décembre 2017

Par délégation,
Le Directeur général adjoint

Signé: Serge MORAIS

Arrêté n° 2017-8025

Portant modification d'une autorisation de transfert d'une pharmacie d'officine

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.5125-1 à L.5125-32 et R.5125-1 à R.5125-13 relatifs aux pharmacies d'officine ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2000 fixant la liste des pièces justificatives devant être jointes à une demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;

Vu la licence n° 819 en date du 29 septembre 2006 relative à la pharmacie d'officine située à ST JEAN DE BOURNAY, 33 rue de la République ;

Vu la demande de transfert d'officine de pharmacie présentée par M. Julien MONDON et Mme Marine SEPTFONDS titulaires de l'officine sise 33 rue de la République à ST JEAN DE BOURNAY, 38440 ;

Vu l'arrêté n° 2017-6588 en date du 14 novembre 2017 autorisant le transfert de l'officine de pharmacie de M. Julien MONDON et de Mme Marine SEPTFONDS du 33 rue de la république au 37 de la rue Pasteur à SAINT JEAN DE BOURNAY, 38440 ;

Considérant l'erreur matérielle de l'arrêté susvisé assignant à la nouvelle adresse de l'officine le numéro 33 de la rue Pasteur au lieu du numéro **39** ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n° 2017-6588 du 14 novembre 2017 est ainsi modifié :

"La licence prévue par l'article L. 5125-4 du code de la santé publique est accordée à M. Julien MONDON et Mme Marine SEPTFONDS sous le n° **38#000909** pour le transfert de leur officine de pharmacie dans un local situé l'adresse suivante :

39 rue Pasteur
38440 ST JEAN DE BOURNAY"

Article 2 : Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
- d'un recours hiérarchique auprès de Madame la ministre des solidarités et de la santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ces recours administratifs (gracieux et hiérarchique) ne constituent pas un préalable obligatoire au recours contentieux

Article 3 : Le directeur de l'offre de soins et le directeur de la délégation départementale de l'Isère de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Fait à Grenoble, le 12 décembre 2017

Le directeur général
Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la délégation départementale

signé

Aymeric BOGEY

Arrêté n°2017-1371

Portant autorisation du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés - PASA – de l'EHPAD La Bartavelle à Saint Jean-de-Maurienne (73303)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Le Président du Conseil départemental de la Savoie

VU le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU le schéma régional d'organisation médico-sociale 2012-2017 et son programme d'application, le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie, (PRIAC) actualisé ;

VU le Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 – mesure 16 – « Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) » au sein d'EHPAD ;

VU la circulaire n° DGCS/SD3A/DGOS/5C/DOS/SDR/2011-362 du 19 septembre 2011 relative à la mise en œuvre des mesures médico-sociales du plan Alzheimer 2008-2012 (mesure 16) ;

VU l'arrêté portant sur le renouvellement d'autorisation n° 2016-6293 en date du 1er décembre 2016 de l'EHPAD "La Bartavelle" géré par le centre hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne ;

Considérant le dossier de candidature pour la labellisation d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), déposé par l'établissement le 8 avril 2011 ;

Considérant la visite de fonctionnement du PASA intervenue dans l'établissement le 17 janvier 2017 et le procès-verbal de visite de fonctionnement notifié à l'établissement par courrier du 22 février 2017 ;

Sur proposition du directeur départemental de Savoie, de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et de la directrice générale adjointe en charge de l'action sociale et de la solidarité, du département de la Savoie ;

ARRETEM

Article 1er : La création d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places au bénéfice des résidents de l'EHPAD La Bartavelle à Saint-Jean-de-Maurienne est autorisée, sans extension de capacité.

Article 2 : L'autorisation de fonctionnement de l'EHPAD La Bartavelle est enregistrée au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), de la façon suivante :

Article 3 : Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et devant le Président du conseil départemental de la Savoie, et/ou d'un recours contentieux devant le

Mouvement Finess : confirmation du PASA de 14 places -

Entité juridique : Centre hospitalier St Jean de Maurienne
Adresse : 81 rue docteur Grange- BP 113 - 73303 ST JEAN DE MAURIENNE
N° FINESS EJ : 73 078 010 3
Statut : 13 Etablissement public communal hospitalier
N° SIREN : 267 300 135

Etablissement : EHPAD La Bartavelle
Adresse : Rue du Docteur Grange - BP 113 - 73303 ST JEAN DE MAURIENNE
N° FINESS ET : 73 078 398 2
Catégorie : 500 EHPAD
N° SIRET : 267 300 135 00048

Equipements :

Triplet (voir nomenclature Finess)				Autorisation	Installation
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Capacité
1	657	11	436	1	1
2	657	11	711	1	1
3	924	11	436	26	26
4	924	11	711	88	88
5	924	21	436	10	10
6	961	21	436*	/	/

- Un PASA de 14 places sans modification de capacité (Visite de fonctionnement du 17/01/2017)

tribunal administratif compétent.

Article 4 : Le Directeur départemental de Savoie, de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la directrice générale des services du département de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Savoie.

Fait à Lyon, le
En deux exemplaires originaux
Le Président du Conseil départemental
de la Savoie
SIGNE la vice-présidente déléguée

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé,
d'Auvergne-Rhône-Alpes
Par délégation, SIGNE
la directrice de l'autonomie

Arrêté n°2017- 6335

Portant autorisation du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés - PASA – de l'EHPAD La Nivéole UGINE 73400

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Président du Conseil départemental de la Savoie

VU le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU le schéma régional d'organisation médico-sociale 2012-2017 et son programme d'application, le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie, (PRIAC) actualisé ;

VU le Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 – mesure 16 – « Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) » au sein d'EHPAD ;

VU la circulaire n° DGCS/SD3A/DGOS/5C/DOS/SDR/2011-362 du 19 septembre 2011 relative à la mise en œuvre des mesures médico-sociales du plan Alzheimer 2008-2012 (mesure 16) ;

VU l'arrêté n° 2016-6278 du 1^{er} décembre 2016 autorisant le fonctionnement de l'EHPAD "La Nivéole" géré par le CCAS d'Ugine, pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017 ;

Considérant le dossier de candidature pour la labellisation d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), déposé par l'établissement le 18 avril 2011 ;

Considérant la visite de conformité conjointe du 17 octobre 2011 valant décision de labellisation ;

Considérant la visite de fonctionnement du PASA intervenue dans l'établissement le 12 janvier 2016 et le procès-verbal de visite de fonctionnement notifié à l'établissement par courrier du 11 février 2016 ;

Sur proposition du directeur de la délégation départementale de la Savoie, de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et de la directrice générale adjointe de la vie sociale, du département de la Savoie ;

ARRETENT

Article 1 : La création d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 12 places au bénéfice des résidents de l'EHPAD "La Nivéole" à UGINE est autorisée, sans extension de capacité.

Article 2 : L'autorisation de fonctionnement de l'EHPAD "La Nivéole" est enregistrée au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), de la façon suivante :

Mouvement Finess : confirmation du PASA de 12 places -

Entité juridique : C.C.A.S. UGINE

Adresse : 73400 UGINE

N° FINESS EJ : 73 0784543

Statut : 17 - CCAS

N° SIREN : 267 310 241

Etablissement : EHPAD "La Nivéole"

Adresse : 80 rue Derobert – 73400 UGINE

N° FINESS ET : 73 000692

Catégorie : 500 Ehpads

N° SIRET : 267 310 241 000 42

Capacité globale ESMS : 76 *

Equipements :

Discipline (n° et libellé)	Type accueil (n° et libellé)	Clientèle (n° et libellé)	Capacité autorisée
924-Acc. Personnes Âgées	11-Héberg. Comp. Inter.	436- Alzheimer, mal appar	17
924-Acc. Personnes Âgées	11-Héberg. Comp. Inter.	711-P.A. dépendantes	58
924-Acc. Personnes Âgées	21-Accueil de Jour	436- Alzheimer, mal appar	1
961-P.A.S.A.	21-Accueil de Jour	436- Alzheimer, mal appar	12

* un PASA de 12 places sans modification de capacité

Article 3 : Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Article 4 : Le Directeur départemental de Savoie, de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la directrice générale adjointe de la vie sociale du département de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Savoie.

Fait à Lyon, le

En deux exemplaires originaux

Le Directeur général

de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Par délégation, SIGNE la directrice

de l'autonomie

Le Président du Conseil Départemental de Savoie

par délégation,

SIGNE la vice-présidente déléguée

Arrêté n°2017-6885

Portant renouvellement et remplacement d'un TEP de marque SIEMENS BIOGRAP H ACT autorisé par arrêté n°2013-4827 du 18 novembre 2013 et installé le 6 novembre 2014, sur le site du CERMEP et changement de lieu d'implantation vers le site de l'Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer à Bron

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1431-1, L.1432-1, L.1432-2, L.1432-4, L.1434-7, L.1434-9, L.6114-1, L.6114-2, L.6122-1 à L.6122-14-1, R.6122-23 à R.6122-44, D.1432-28 à D.1432-53 et D.6122-38 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son titre IV et chapitre 1^{er} créant les Agences Régionales de Santé ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences au niveau réglementaire de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du Président de la République en Conseil des ministres du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL en qualité de Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n°2012-5186 du 29 novembre 2012 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes portant adoption du projet régional de santé de Rhône-Alpes publié le 30 novembre 2012 ;

Vu l'arrêté n°2014-1431 du 28 mai 2014 de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes portant révision du schéma régional d'organisation des soins du projet régional de santé de Rhône-Alpes 2012-2017 publié le 28 mai 2014 ;

Vu l'arrêté n°2015-5656 du 22 décembre 2015 de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes portant sur l'avenant n°2 au schéma régional d'organisation des soins du projet régional de santé Rhône Alpes 2012-2017, publié le 23 décembre 2015 ;

Vu l'arrêté n°2017-0527 du 15 février 2017 portant fixation, pour l'année 2017, du calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisations des activités de soins et d'équipements matériels lourds relevant des schémas régionaux d'organisation des soins en vigueur pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2017-3126 du 22 juin 2017 portant fixation du bilan quantifié de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds ouverte du 15 juillet au 15 septembre 2017 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la circulaire DHOS/SDO/O4/2002/242 du 22 avril 2002 relative aux modalités d'implantation des tomographes à émission de positons et des caméras à scintillation munies d'un détecteur d'émission de positons ;

Vu la demande présentée par les Hospices Civils de Lyon, 3 quai des Célestins, 69002 Lyon 2ème, en vue d'obtenir le renouvellement et le remplacement du TEP de marque SIEMENS BIOGRAP H ACT, autorisé par arrêté n°2013-4827 du 18 novembre 2013 ;

Vu l'avis émis par la commission spécialisée de l'organisation des soins dans sa séance du 04 décembre 2017 ;

Considérant que la demande présentée répond aux besoins de santé de la population dans la mesure où il s'agit d'un équipement identifié par le SROS sur le territoire de santé « 01 - Centre » ;

Considérant que l'actuel TEP implanté sur le site du CERMEP est en activité partagée depuis 2014 entre les Hospices Civils de Lyon pour des activités cliniques et le CERMEP pour des activités de recherche ;

Considérant que les plages horaires aujourd'hui dédiées à l'activité clinique ne permettent pas de répondre aux besoins de la population ;

Considérant que l'appareil installé en novembre 2014 est aujourd'hui obsolète et justifie la demande de remplacement ;

Considérant que le nouvel appareil sera uniquement dédié à une activité clinique et sera installé sur le site de l'Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer à Bron ;

ARRETE

Article 1 : La demande présentée par les Hospices Civils de Lyon, 3 quai des Célestins, 69002 Lyon 2ème, en vue d'obtenir le renouvellement et le remplacement du TEP de marque SIEMENS BIOGRAP H ACT, autorisé par arrêté n°2013-4827 du 18 novembre 2013, et le changement de lieu d'implantation vers le site de l'Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer à Bron, est acceptée.

Article 2 : Conformément à l'article L.6122-11 du code de la santé publique, sous peine de caducité, cette opération devra faire l'objet d'un début de mise en œuvre dans un délai de trois ans à compter de la réception du présent arrêté et être achevée dans un délai de quatre ans.

Article 3 : Lorsque l'installation sera terminée et respectera les normes en vigueur, une visite de conformité sera organisée selon les modalités prévues à l'article D.6122-38 du code de la santé publique.

Article 4 : La durée de validité de la présente autorisation est de cinq ans à compter de la date de réception à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes de la déclaration de mise en fonctionnement de cet équipement.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Conformément aux articles L.6122-10-1 et R.6122-42 du code de la santé publique, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé dans un délai de deux mois à compter de sa notification au promoteur. Le recours hiérarchique ne constitue pas un préalable au recours contentieux.

Article 6 : Le Directeur de la direction de l'offre de soins et le Directeur de la délégation départementale du Rhône de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 Janvier 2018

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur délégué régulation de l'offre de soins
hospitalière
Hubert WACHOWIAK

Arrêté n°2017-7811

Portant autorisation d'une pharmacie à usage intérieur

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L. 5126-1 à 11; R. 5126-8 à R. 5126-19 ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 juin 2001 relatif aux bonnes pratiques de pharmacie hospitalière ;

Vu la décision du directeur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du 5 novembre 2007 relative aux bonnes pratiques de préparation ;

Vu l'arrêté n° 2017-6340 du 25 octobre 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'ARS ;

Vu l'arrêté N° 2016-7222 du 14 décembre 2016 portant modification de l'autorisation de la PUI du Centre Médico Chirurgical de Tronquières ;

Vu la demande de modification de l'autorisation de la PUI relative à l'activité de stérilisation, adressée en date du 15 novembre 2017, par M. Auriac, directeur du CMC de Tronquières à Aurillac, assortie d'un calendrier de réalisation de la restructuration de l'unité de stérilisation et nécessitant la transmission d'éléments complémentaires pour instruire la demande ;

Considérant la nécessité d'assurer la poursuite de l'activité de la PUI pour garantir la continuité de la prise en charge des patients ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'autorisation de disposer d'une pharmacie à usage assurant les activités mentionnées à l'article 2 est accordée au CMC de Tronquières à Aurillac ;

Article 2 : La pharmacie à usage intérieur du Centre Médico-Chirurgical de Tronquières est autorisée à pratiquer les activités suivantes :

Activités mentionnées à l'article R. 5126-8 du code de la santé publique

- La gestion, l'approvisionnement, le contrôle, la détention et la dispensation des médicaments, produits ou objets mentionnés à l'article L4211-1 ainsi que des dispositifs médicaux stériles
- Préparation des médicaments cytotoxiques en URC

Activités spécialisées à l'article R. 5126-9 du code de la santé publique

- La stérilisation des dispositifs médicaux dans les conditions prévues par le décret mentionné à l'article L.6111-1 ;
- La préparation des médicaments radiopharmaceutiques pendant les heures d'ouverture de la radiopharmacie et la présence du radiopharmacien selon les modalités décrites dans le contrat de travail de celui-ci ;
- La vente de médicaments au public

Article 3 : les locaux où sont réalisées les activités autorisées à l'article 2 se situent : 83 avenue Charles de Gaulle – BP 349 – 15003 AURILLAC Cedex, au sous-sol et au rez-de-chaussée de l'établissement.

Article 4 : Le temps de présence hebdomadaire du pharmacien chargé de la gérance de la pharmacie à usage intérieur est de 32h minimum.

Article 5 : Les activités concernées par l'autorisation doivent être réalisées en conformité avec les bonnes pratiques hospitalières et les bonnes pratiques de préparations.

Article 6 : Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes,
- d'un recours administratif auprès de Madame le Ministre des solidarités et de la santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ces recours administratifs (gracieux et hiérarchique) ne constituent pas un préalable obligatoire au recours contentieux.

Article 7 : Le Directeur de l'Offre de Soins et la Directrice de la délégation départementale du Cantal de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 11 décembre 2017

Pour le directeur général et par délégation
La responsable du service gestion pharmacie


Catherine PERROT

Arrêté n°2018-0005

portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal Rocher-Largentièrre à Largentièrre (Ardèche)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, R.6143-1 à R.6143-4 et R.6143-12 ;

Vu le décret n°2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu l'arrêté ARS n° 2017-5046 du 7 novembre 2017 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé fixant la composition du conseil de surveillance ;

Considérant la désignation de Monsieur André BALLET, comme représentant des usagers désigné par le Préfet, au conseil de surveillance du centre hospitalier Rocher-Largentièrre à Largentièrre, en remplacement de Monsieur Emile PEYRARD ;

ARRETE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté ARS n° 2017-5046 du 7 novembre 2017 sont abrogées.

Article 2 : Le Conseil de surveillance du centre hospitalier Rocher-Largentièrre - Avenue des Marronniers - 07110 LARGENTIÈRE, établissement public de santé de ressort intercommunal est composé des membres ci-après :

I - Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1) en qualité de représentant des collectivités territoriales :

- **Monsieur Jean Roger DURAND**, maire de la commune de Largentièrre ;

- **Madame Régine CHANIOL**, représentante de la principale commune d'origine des patients en nombre d'entrées en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle du siège de l'établissement principal ;
- **Madame Brigitte BAULAND et Monsieur Robert VIELFAURE**, représentants de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre du Val de Ligne ;
- **Madame Laurence ALLEFRESEDE**, représentante du Président du Conseil départemental de l'Ardèche.

2) en qualité de représentants du personnel :

- **Madame le Docteur Anca APOSTOL et Monsieur le Docteur François ALABERGÈRE**, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- **Madame Christelle RANDON**, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- **Madame Nora AMRANE et Madame Agnès FERRIOL**, représentantes désignées par les organisations syndicales.

3) en qualité de personnalités qualifiées :

- **Madame Marie Françoise MERLET et un autre membre à désigner**, personnalité qualifiée désignée par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ;
- **Madame Annie FARGIER**, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de l'Ardèche ;
- **Madame Emilie MOREL et Monsieur André BALLET**, représentants des usagers désignés par le Préfet de l'Ardèche.

II - Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le vice-président du directoire du centre hospitalier Rocher-Largentièrre à Largentièrre ;
- le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie ou son représentant ;
- un représentant des familles de personnes accueillies pour les établissements délivrant des soins de longue durée ou gérant un EHPAD ;
- un représentant de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein du centre hospitalier Rocher-Largentièrre à Largentièrre.

Article 3 : Conformément à l'article L6143-7 du code de santé publique, le directeur du centre hospitalier participe aux séances du conseil de surveillance de son établissement.

Article 4 : Conformément à l'article R6143-11 du code de santé publique, les séances du conseil de surveillance ne sont pas publiques.

Article 5 : La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.

Article 6 : Seuls les membres ayant produit leur attestation de non incompatibilité peuvent siéger au sein du conseil de surveillance.

Conformément à l'article R.6143-13 du Code de Santé Publique, « *les membres des conseils de surveillance qui tombent sous le coup des incompatibilités ou incapacités prévues à l'article L.6143-6 démissionnent de leur mandat. A défaut, ils sont déclarés démissionnaires d'office par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé* ».

Article 7 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 8 : Le Directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clermont-Ferrand, le 4 janvier 2018

Pour le Directeur général
et par délégation,

Le Directeur de la direction déléguée
Régulation de l'offre de soins hospitalière

Signé : Hubert WACHOWIAK

Arrêté n°2018-0006

portant composition nominative du conseil de surveillance du Centre hospitalier Claude Dejean de Villeneuve de Berg (Ardèche)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, R.6143-1 à R.6143-4 et R.6143-12 ;

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu l'arrêté ARS n° 2010-400 du 3 juin 2010 modifié du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé fixant la composition du conseil de surveillance ;

Considérant les désignations de Madame Sandrine AULAGNER comme représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et de Monsieur Jean-Paul ROUX comme représentant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Berg et Coiron, au conseil de surveillance du centre hospitalier Claude Dejean de Villeneuve de Berg, en remplacement respectivement de Madame Stéphanie FABREGOULE et de Madame Véronique LOUIS ;

ARRETE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté ARS n° 2010-400 du 3 juin 2010 modifié sont abrogées.

Article 2 : Le Conseil de surveillance du centre hospitalier Claude Dejean – BP 34 – 07170 VILLENEUVE DE BERG, établissement public de santé de ressort communal est composé des membres ci-après :

I - Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1) en qualité de représentant des collectivités territoriales :

- **Monsieur Christian AUDIGIER**, maire de la commune de Villeneuve de Berg ;

- **Monsieur Jean-Paul ROUX**, représentant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Berg et Coiron ;
- **Madame Sylvie DUBOIS**, représentante du Président du Conseil départemental de l'Ardèche.

2) en qualité de représentants du personnel :

- **Monsieur le Docteur Jacques GOUDIAN**, représentant de la commission médicale d'établissement ;
- **Madame Sandrine AULAGNER**, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- **Madame Nathalie GOUNON**, représentante désignée par les organisations syndicales.

3) en qualité de personnalités qualifiées :

- **Monsieur Serge REYNIER**, personnalité qualifiée désignée par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ;
- **Madame Annie BARBEQUOT et Monsieur Victor SURREL**, représentants des usagers désignés par le Préfet de l'Ardèche.

II - Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le vice-président du directoire du centre hospitalier Claude Dejean de Villeneuve de Berg ;
- le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie ou son représentant ;
- un représentant des familles de personnes accueillies pour les établissements délivrant des soins de longue durée ou gérant un EHPAD ;
- un représentant de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein du centre hospitalier Claude Dejean de Villeneuve de Berg.

Article 3 : Conformément à l'article L6143-7 du code de santé publique, le directeur du centre hospitalier participe aux séances du conseil de surveillance de son établissement.

Article 4 : Conformément à l'article R6143-11 du code de santé publique, les séances du conseil de surveillance ne sont pas publiques.

Article 5 : La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.

Article 6 : Seuls les membres ayant produit leur attestation de non incompatibilité peuvent siéger au sein du conseil de surveillance.

Conformément à l'article R.6143-13 du Code de Santé Publique, « *les membres des conseils de surveillance qui tombent sous le coup des incompatibilités ou incapacités prévues à l'article L.6143-6 démissionnent de leur mandat. A défaut, ils sont déclarés démissionnaires d'office par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé* ».

Article 7 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 8 : Le Directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clermont-Ferrand, le 5 janvier 2018

Pour le Directeur général
et par délégation,

Le Directeur de la direction déléguée
Régulation de l'offre de soins hospitalière

Signé : Hubert WACHOWIAK

Arrêté n°2018-0007

portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de Saint-Félicien (Ardèche)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, R.6143-1 à R.6143-4 et R.6143-12 ;

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu l'arrêté ARS n° 2010-467 du 3 juin 2010 modifié du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé fixant la composition du conseil de surveillance ;

Considérant les désignations de Monsieur Edouard GLORIAN, comme représentant de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et de Madame le docteur Françoise GUIBERT-GARDE, comme représentante de la commission médicale d'établissement, au conseil de surveillance du centre hospitalier de Saint-Félicien, en remplacement respectivement de Madame Christelle SALIQUE et de Madame Jocelyne MARGIER ;

ARRETE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté ARS n° 2010-467 du 3 juin 2010 modifié sont abrogées.

Article 2 : Le Conseil de surveillance du centre hospitalier de Saint-Félicien – 2, rue du Pont Vieux – 07410 SAINT-FELICIEN, établissement public de santé de ressort communal est composé des membres ci-après :

I - Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1) en qualité de représentant des collectivités territoriales :

- **Monsieur Jean-Paul CHAUVIN**, maire de la commune de Saint-Félicien ;

- **Monsieur Jacques FRANCOIS**, représentant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Arche Agglo ;
- **Madame Laëtitia BOURJAT**, représentante du Président du Conseil départemental de l'Ardèche.

2) en qualité de représentants du personnel :

- **Madame le Docteur Françoise GUIBERT-GARDE**, représentante de la commission médicale d'établissement ;
- **Monsieur Edouard GLORIAN**, représentant de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- **Madame Séverine VIRICEL**, représentante désignée par les organisations syndicales.

3) en qualité de personnalités qualifiées :

- **Monsieur André HARICHE**, personnalité qualifiée désignée par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ;
- **Madame Simone DE CHAZOTTE et Monsieur Jean AMICHAUD**, représentants des usagers désignés par le Préfet de l'Ardèche.

II - Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le vice-président du directoire du centre hospitalier de Saint-Félicien ;
- le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie ou son représentant ;
- un représentant des familles de personnes accueillies pour les établissements délivrant des soins de longue durée ou gérant un EHPAD ;
- un représentant de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein du centre hospitalier de Saint-Félicien.

Article 3 : Conformément à l'article L6143-7 du code de santé publique, le directeur du centre hospitalier participe aux séances du conseil de surveillance de son établissement.

Article 4 : Conformément à l'article R6143-11 du code de santé publique, les séances du conseil de surveillance ne sont pas publiques.

Article 5 : La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.

Article 6 : Seuls les membres ayant produit leur attestation de non incompatibilité peuvent siéger au sein du conseil de surveillance.

Conformément à l'article R.6143-13 du Code de Santé Publique, « *les membres des conseils de surveillance qui tombent sous le coup des incompatibilités ou incapacités prévues à l'article L.6143-6 démissionnent de leur mandat. A défaut, ils sont déclarés démissionnaires d'office par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé* ».

Article 7 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 8 : Le Directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clermont-Ferrand, le 5 janvier 2018

Pour le Directeur général
et par délégation,

Le Directeur de la Direction déléguée
Régulation de l'offre de soins hospitalière

Signé : Hubert WACHOWIAK

Arrêté n° 2017 - 6486

Portant modification des membres du Comité de Protection des Personnes « Sud-Est II »
au sein de l'inter-région de recherche clinique « Sud-Est »

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1123-1 à L.1123-3 inclus et les articles R. 1123-1 à R.1123-10 inclus ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mai 2012 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Sud-Est I », « Sud-Est II », « Sud-Est III », « Sud-Est IV », « Sud-Est V », « Sud-Est VI » au sein de l'inter région de recherche clinique « Sud-Est » ;

Considérant la démission de M. Serge PELEGRIN en date du 28 aout 2017.

Considérant la candidature de Mme Marie DEKERLE en date du 5 septembre 2017.

Considérant la candidature de Mme Laurine MARTINON en date du 28 septembre 2017.

ARRETE

Article 1 : Les arrêtés n° 2015-1686 en date du 18/06/15 et 2017-572 en date du 20/02/17 portant nomination des membres du comité de protection des personnes « Sud-Est II », sis Groupement Hospitalier Est – Bâtiment Pinel – 59 boulevard Pinel – 69500 BRON sont modifiés comme suit :

DEUXIEME COLLEGE

2) Psychologue

●Membre Titulaire

- Madame Christine BOISRIVEAUD

●Membre Suppléant

- Mme Marie DEKERLE

3) Travailleur social

●Membre Titulaire

- Madame Chantal PHILIPPE-JANON

●Membre Suppléant

- Mme Laurine MARTINON

.../...

5) Représentants des associations agréées de malades et d'usagers du système de santé

● *Membres Titulaires*

- Madame MARCHAND Jeannine
- *En cours de nomination*

● *Membres Suppléants*

- Madame GUEUGNON Marine
- *En cours de nomination*

Article 2 : Les membres dudit comité sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable à compter de la date d'application de l'arrêté n° 2015-1686.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de publication de l'arrêté.

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article L. 1451-1 du code de la santé publique, les membres du CPP ne peuvent prendre part aux travaux, délibérations et aux votes du CPP qu'une fois leur Déclaration Publique d'Intérêt souscrite ou actualisée.

Article 5 : La Directrice de la santé publique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 31 octobre 2017

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Signé
Docteur Jean-Yves GRALL

Arrêté n° 2017 - 5074

Portant modification des membres du Comité de Protection des Personnes « Sud-Est II »
au sein de l'inter-région de recherche clinique « Sud-Est »

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1123-1 à L.1123-3 inclus et les articles R. 1123-1 à R.1123-10 inclus ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mai 2012 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Sud-Est I », « Sud-Est II », « Sud-Est III », « Sud-Est IV », « Sud-Est V », « Sud-Est VI » au sein de l'inter-région de recherche clinique « Sud-Est » ;

Considérant la démission de M. Guillaume ROUSSET en date du 26 mai 2017,

Considérant la démission de Mme Perrine JANIAUD en date du 12 juin 2017,

Considérant la candidature de M. Guillaume GRENET en date du 3 juillet 2017 en remplacement de Mme Perrine JANIAUD.

ARRETE

Article 1 : Les arrêtés n° 2015 – 1686 en date du 18/06/15 et n° 2016 – 1067 en date du 28/04/17 portant nomination des membres du comité de protection des personnes « Sud-Est II », sis Groupement Hospitalier Est – Bâtiment Pinel – 59 boulevard Pinel – 69500 BRON sont modifiés comme suit :

PREMIER COLLEGE

1) « **Personne ayant une qualification et une expérience approfondie en matière de recherche biomédicale, dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de sa compétence en matière de bio-statistique ou d'épidémiologie** ».

● **Membres Titulaires**

- Monsieur BIENVENU Jacques : pharmacien – professeur des universités – PH laboratoire d'immunologie institut des sciences pharmaceutique et biologique de Lyon – HCL service immunologie.
- Madame CORNU Catherine : médecin délégué centre d'investigation clinique.
- Monsieur PAULIGAN Yves : chargé de recherches de première classe CNRS – laboratoire sur le langage, le cerveau et la cognition.
- Madame ROHFRIETSCH Mathilde : pharmacien attachée de recherche clinique en oncologie.

.../...

● **Membres Suppléants**

- Monsieur KASSAI KOUPAI Behrouz : professeur des universités - praticien hospitalier – HCL centre d’investigation clinique – coordonnateur scientifique de l’axe pédiatrie.
- Madame NGUEN Kim An : praticien attaché pédiatre
- Monsieur GONZALEZ Louis : médecin généraliste – centre de gérontologie
- Monsieur GRENET Guillaume : médecin endocrinologue (assistant hospitalo-universitaire aux HCL à partir de novembre 2017)

DEUXIEME COLLEGE

4) Personne qualifiée en matière juridique

● **Membres Titulaires**

- Madame AMIET Nicole
- En cours de nomination

● **Membres Suppléants**

- Madame URSINI-MAURIN Carine
- En cours de nomination

Article 2 : Les membres dudit comité sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable à compter de la date d'application de l'arrêté n° 2015-1686.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du 1^{er} aout 2017.

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article L. 1451-1 du code de la santé publique, les membres du CPP ne peuvent prendre part aux travaux, délibérations et aux votes du CPP qu'une fois leur Déclaration Publique d'Intérêt souscrite ou actualisée.

Article 5 : La Directrice de la santé publique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 22 aout 2017

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Signé
Docteur Jean–Yves GRALL

Décision n° 2017-8157

Portant retrait de l'habilitation à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment son article R.1311-3 ;

Vu le code du travail, notamment son article R.6351-1 ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2008 pris pour l'application de l'article R.1311-3 du code de la santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes;

Vu la décision 2017-8165 en date du 20 décembre 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la décision 2010-3638 en date du 16 novembre 2010 habilitant la société C&R Formation à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique à l'adresse : « La Chaumière », 12 rue de la **Tournerette** – 74290 VEYRIER DU LAC ;

Vu le courrier du 14 avril 2016 adressé en recommandé et réceptionné le 15 avril 2016 sur accusé de réception, demandant de fournir sous quinzaine la liste des personnes formées ainsi que des renseignements sur le fonctionnement de la structure, sur les locaux et les formateurs ;

Vu l'absence de réponse depuis cette date ;

Vu les pièces du dossier ;

CONSIDERANT que, depuis 2012, aucune liste de personnes auxquelles une attestation de formation a été délivrée n'a été fournie à Monsieur le Directeur Général de l'ARS ;

CONSIDERANT que l'établissement C&R Formation n'existe plus à l'adresse « La Chaumière » - 12 rue de la Tournerette – 74290 VEYRIER DU LAC alors même que c'est l'adresse du centre de formation ;

CONSIDERANT qu'aucun changement d'adresse n'a été signalé au Directeur Général de l'ARS ;

DECIDE

Article 1

La décision n° 2010-3638 du 16 novembre 2010 habilitant la société C&R Formation à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique à l'adresse « La Chaumière » - 12 rue de la Tournerette – 74290 VEYRIER DU LAC est abrogée.

Article 2

La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé de la santé
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent

Article 3

La directrice de la santé publique de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 28 décembre 2017

Signé le directeur général adjoint
Serge Morais

Décision n° 2017/1183

Portant habilitation à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique

**Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment son article R.1311-3 ;

Vu le code du travail, notamment son article R.6351-1 ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2008 pris pour l'application de l'article R.1311-3 du code de la santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du Président de la République en Conseil des Ministres du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes;

Vu la décision 2017-0822 en date du 15 mars 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la demande d'habilitation de la société CAP HYGIENE en date du 14 décembre 2016, déclarée en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, enregistrée sous le numéro 91 48 00302 48 ;

Vu la demande d'éléments complémentaires formulée en date du 16 décembre 2016, invitant la déclarante à compléter son dossier;

Vu les éléments complémentaires apportées par la société CAP HYGIENE en date du 8 mars 2017;

Vu les pièces du dossier;

DECIDE

Article 1

La société CAP HYGIENE, dont le siège social est situé Villa Orcival – Chemin de la Commanderie – 48500 BANASSAC, est habilitée à dispenser, en région Auvergne-Rhône-Alpes, la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique, pour la cession du 27 au 29 juin 2017 dans les locaux sis "salle Bearedon" – 15110 CHAUDES-AIGUES.

Article 2

En cas de non-respect des engagements pris dans le cadre du dossier de demande d'habilitation (notamment qualification de l'équipe pédagogique et contenu de la formation), l'habilitation peut être suspendue ou retirée.

Article 3

La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification faire l'objet:

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé de la santé
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent

Article 4

La directrice de la santé publique de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 12 avril 2017

Signé pour le directeur général et par
Délégation
Le directeur délégué de la prévention
et la protection de la santé

Marc MAISONNY

Arrêté n°2017-8352

Portant validation des tableaux de la garde départementale
des entreprises de transports sanitaires pour le 1er trimestre 2018

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code de la Santé Publique et en particulier les articles L 6312-1 à L 6314-1 ;

VU le décret n° 2003-674 du 23 juillet 2003 relatif à l'organisation de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire et modifiant le décret n° 87-965 du 30 novembre 1987 relatif à l'agrément des transports sanitaires terrestres ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 juillet 2003 fixant les périodes de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire ;

VU la convention locale d'expérimentation prévue à l'article 66 de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2012 signée le 30 septembre 2016 entre l'ARS Auvergne Rhône Alpes, les CPAM des départements de l'Isère et de la Drôme, les établissements siège des SAMU des départements de l'Isère et de la Drôme, les ATSU des départements de l'Isère et de la Drôme et le SDIS de l'Isère ;

VU les tableaux de garde transmis par l'ATSU 26 en date du 21 décembre 2017 et 23 décembre 2017 ;

VU le tableau de garde incomplet du secteur de Buis les Baronnies transmis par l'ATSU 26 en date du 22 décembre 2017 ;

ARRETE

Article 1 : La garde départementale assurant la permanence des transports sanitaires pour le 1er trimestre 2018 est fixée par l'ARS conformément aux tableaux ci-joints.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, d'un recours :

- gracieux, auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
- hiérarchique, auprès de Madame le Ministre chargée de la Santé,
- contentieux, auprès du tribunal administratif de Lyon sis 184, rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03 ;

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins et la directrice départementale de la Drôme de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Valence, le 26 décembre 2017
Pour le Directeur général et par
délégation,
Pour la directrice départementale et
par délégation,
La responsable du service offre de
soins ambulatoire
Stéphanie DE LA CONCEPTION

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES

SECTEUR Saint Vallier

1er trimestre 2018

Jour	Date	Garde 20h-4h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Lundi	1/1/2018	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	2/1/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	3/1/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	4/1/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	5/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	6/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	7/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	8/1/18	Ambulance AQUA	
Mardi	9/1/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	10/1/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	11/1/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	12/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	13/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	14/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	15/1/18	Ambulance AQUA	
Mardi	16/1/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	17/1/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	18/1/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	19/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	20/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	21/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	22/1/18	Ambulance AQUA	
Mardi	23/1/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	24/1/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	25/1/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	26/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	27/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	28/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	29/1/18	Ambulance AQUA	
Mardi	30/1/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	31/1/18	Ambulance AQUA	

Jour	Date	Garde 20h-4h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/3/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	2/3/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	3/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	4/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	5/3/18	Ambulance AQUA	
Mardi	6/3/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	7/3/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	8/3/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	9/3/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	10/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	11/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	12/3/18	Ambulance AQUA	
Mardi	13/3/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	14/3/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	15/3/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	16/3/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	17/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	18/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	19/3/18	Ambulance AQUA	
Mardi	20/3/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	21/3/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	22/3/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	23/3/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	24/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	25/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	26/3/18	Ambulance AQUA	
Mardi	27/3/18	Ambulance AQUA	
Mercredi	28/3/18	Ambulance AQUA	
Jeudi	29/3/18	Ambulance AQUA	
Vendredi	30/3/18	Ambulance JUSSIEU	
Samedi	31/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

Signature des entreprises

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES

SECTEUR Pierrelatte

1er trimestre 2018

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 6h-20h-Dimanche / jours fériés (1)
Lundi	11/2/18	Ambulance Beltzung	Ambulance Hexagone
Mardi	2/2/18	Ambulance Dormes	
Mercredi	3/2/18	Ambulance Hexagone	
Jeudi	4/2/18	Ambulance Beltzung	
Vendredi	5/2/18	Ambulance Guerin	
Samedi	6/2/18	Ambulance Beltzung	Ambulance Hexagone
Dimanche	7/2/18	Ambulance Beltzung	Ambulance Hexagone
Lundi	8/2/18	Ambulance Hexagone	
Mardi	9/2/18	Ambulance Beltzung	
Mercredi	10/2/18	Ambulance Hexagone	
Jeudi	11/2/18	Ambulance Beltzung	
Vendredi	12/2/18	Ambulance Hexagone	
Samedi	13/2/18	Ambulance Dormes	Ambulance Guerin
Dimanche	14/2/18	Ambulance Dormes	Ambulance Guerin
Lundi	15/2/18	Ambulance Beltzung	
Mardi	16/2/18	Ambulance Hexagone	
Mercredi	17/2/18	Ambulance Guerin	Ambulance Beltzung
Jeudi	18/2/18	Ambulance Hexagone	Ambulance Beltzung
Vendredi	19/2/18	Ambulance Beltzung	
Samedi	20/2/18	Ambulance Hexagone	
Dimanche	21/2/18	Ambulance Beltzung	
Lundi	22/2/18	Ambulance Hexagone	
Mardi	23/2/18	Ambulance Beltzung	
Mercredi	24/2/18	Ambulance Guerin	Ambulance Dormes
Jeudi	25/2/18	Ambulance Beltzung	Ambulance Dormes
Vendredi	26/2/18	Ambulance Hexagone	
Samedi	27/2/18	Ambulance Guerin	Ambulance Dormes
Dimanche	28/2/18	Ambulance Guerin	Ambulance Dormes
Lundi	29/2/18	Ambulance Beltzung	
Mardi	30/2/18	Ambulance Hexagone	
Mercredi	31/2/18	Ambulance Beltzung	

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 6h-20h-Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/3/18	Ambulance Hexagone	
Vendredi	2/3/18	Ambulance Beltzung	
Samedi	3/3/18	Ambulance Beltzung	Ambulance Hexagone
Dimanche	4/3/18	Ambulance Beltzung	Ambulance Hexagone
Lundi	5/3/18	Ambulance Guerin	
Mardi	6/3/18	Ambulance Dormes	
Mercredi	7/3/18	Ambulance Beltzung	
Jeudi	8/3/18	Ambulance Hexagone	
Vendredi	9/3/18	Ambulance Beltzung	
Samedi	10/3/18	Ambulance Dormes	Ambulance Guerin
Dimanche	11/3/18	Ambulance Dormes	Ambulance Guerin
Lundi	12/3/18	Ambulance Hexagone	
Mardi	13/3/18	Ambulance Beltzung	
Mercredi	14/3/18	Ambulance Hexagone	
Jeudi	15/3/18	Ambulance Beltzung	
Vendredi	16/3/18	Ambulance Hexagone	
Samedi	17/3/18	Ambulance Hexagone	Ambulance Beltzung
Dimanche	18/3/18	Ambulance Hexagone	Ambulance Beltzung
Lundi	19/3/18	Ambulance Dormes	
Mardi	20/3/18	Ambulance Guerin	
Mercredi	21/3/18	Ambulance Hexagone	
Jeudi	22/3/18	Ambulance Beltzung	
Vendredi	23/3/18	Ambulance Hexagone	
Samedi	24/3/18	Ambulance Guerin	Ambulance Dormes
Dimanche	25/3/18	Ambulance Guerin	Ambulance Dormes
Lundi	26/3/18	Ambulance Beltzung	
Mardi	27/3/18	Ambulance Hexagone	
Mercredi	28/3/18	Ambulance Beltzung	
Jeudi	29/3/18	Ambulance Hexagone	
Vendredi	30/3/18	Ambulance Beltzung	
Samedi	31/3/18	Ambulance Beltzung	Ambulance Hexagone

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél. 04 75 40 94 14

Agence Régionale de Santé
 Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - RP 1125
 26011 VALENCE Cedex

Signature des entreprises

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES

SECTEUR Valence

1er trimestre 2018

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés
Lundi	1/1/2018	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN
Mardi	2/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Mercredi	3/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Jeudi	4/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Vendredi	5/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Samedi	6/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE
Dimanche	7/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE
Lundi	8/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Mardi	9/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Mercredi	10/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Jeudi	11/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Vendredi	12/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Samedi	13/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN
Dimanche	14/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN
Lundi	15/1/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Mardi	16/1/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Mercredi	17/1/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Jeudi	18/1/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Vendredi	19/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Samedi	20/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Amb COMBEDIMANCHE	Ambulance la PLAINE
Dimanche	21/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Amb COMBEDIMANCHE	Ambulance la PLAINE
Lundi	22/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mardi	23/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mercredi	24/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Jeudi	25/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Vendredi	26/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Samedi	27/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN
Dimanche	28/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN
Lundi	29/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mardi	30/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mercredi	31/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		

Signature des entreprises

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

**GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES
SECTEUR Valence**

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés
Jeudi	1/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Vendredi	2/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Samedi	3/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE
Dimanche	4/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE
Lundi	5/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mardi	6/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mercredi	7/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Jeudi	8/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Vendredi	9/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Samedi	10/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance BEN	Ambulance PAYAN
Dimanche	11/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance BEN	Ambulance PAYAN
Lundi	12/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Mardi	13/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Mercredi	14/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Jeudi	15/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Vendredi	16/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Samedi	17/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN
Dimanche	18/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN
Lundi	19/2/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Mardi	20/2/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Mercredi	21/2/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Jeudi	22/2/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Vendredi	23/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Samedi	24/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Amb COMBEDIMANCHE	Ambulance la PLAINE
Dimanche	25/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Amb COMBEDIMANCHE	Ambulance la PLAINE
Lundi	26/2/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Mardi	27/2/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Mercredi	28/2/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		

Signature des entreprises

**Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes**
Délégation départementale de la Drôme
13 avenue Maurice Faure - BP 1126
26011 VALENCE Cedex

2

A.T.S.U.D.26
9 chemin du Colombier
26000 VALENCE
Tél : 04 75 40 94 14

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES
SECTEUR Valence

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés
Jeu	1/3/18	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE		
Ven	2/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Sam	3/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Amb COMBEDIMANCHE	Ambulance la PLAINE
Dim	4/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Amb COMBEDIMANCHE	Ambulance la PLAINE
Lun	5/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Mar	6/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Mer	7/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Jeu	8/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Ven	9/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Sam	10/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE
Dim	11/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE
Lun	12/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mar	13/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mer	14/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Jeu	15/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Ven	16/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Sam	17/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance BEN	Ambulance PAYAN
Dim	18/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance BEN	Ambulance PAYAN
Lun	19/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Mar	20/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Mer	21/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Jeu	22/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Ven	23/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE		
Sam	24/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE
Dim	25/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE	Ambulance JUSSIEU	Amb COMBEDIMANCHE
Lun	26/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mar	27/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Mer	28/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Jeu	29/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance PAYAN		
Ven	30/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN		
Sam	31/3/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance BEN	Ambulance JUSSIEU	Ambulance la PLAINE

Signature des entreprises

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme 3
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

ARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRE
SECTEUR ISERE DROME Saint Marcellin, Romans, Saint Jean en Royans

1/2018

Jour	Date	Garde 20h-8h (1)	Garde 20h-8h (2)	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (2)	Garde Semaine 8h-20h
Lundi	1/1/2018	FERLIN	alpha	FERLIN	ALPHA	
Mardi	2/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Mercredi	3/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Jeudi	4/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Vendredi	5/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Samedi	6/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Dimanche	7/1/18	FERLIN	alpha	FERLIN	ALPHA	
Lundi	8/1/18	ASM	alpha			alpha
Mardi	9/1/18	ASM	alpha			alpha
Mercredi	10/1/18	ASM	eole			eole
Jeudi	11/1/18	ASM	eole			eole
Vendredi	12/1/18	ASM	eole			eole
Samedi	13/1/18	ASM	eole			eole
Dimanche	14/1/18	ASM	eole	asm	eole	
Lundi	15/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Mardi	16/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Mercredi	17/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Jeudi	18/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Vendredi	19/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Samedi	20/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Dimanche	21/1/18	FERLIN	alpha	FERLIN	alpha	
Lundi	22/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Mardi	23/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Mercredi	24/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Jeudi	25/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Vendredi	26/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Samedi	27/1/18	FERLIN	alpha			alpha
Dimanche	28/1/18	FERLIN	alpha	FERLIN	alpha	
Lundi	29/1/18	ASM	alpha			alpha
Mardi	30/1/18	ASM	alpha			alpha
Mercredi	31/1/18	ASM	alpha			alpha

Signature des entreprises

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

Agence Régionale de Santé
 Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

**GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRE
SECTEUR ISERE DROME Saint Marcellin, Romans, Saint Jean en Royans**

2/2018

Jour	Date	Garde 20h-8h (1)	Garde 20h-8h (2)	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (2)	Garde Semaine 8h-20h
Jeudi	1/2/2018	ASM	ALPHA			ALPHA
Vendredi	2/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Samedi	3/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Dimanche	4/2/18	ASM	ALPHA	ASM	ALPHA	
Lundi	5/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mardi	6/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mercredi	7/2/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Jeudi	8/2/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Vendredi	9/2/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Samedi	10/2/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Dimanche	11/2/18	FERLIN	EOLE	FERLIN	EOLE	
Lundi	12/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mardi	13/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mercredi	14/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Jeudi	15/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Vendredi	16/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Samedi	17/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Dimanche	18/2/18	FERLIN	ALPHA	FERLIN	ALPHA	
Lundi	19/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Mardi	20/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Mercredi	21/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Jeudi	22/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Vendredi	23/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Samedi	24/2/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Dimanche	25/2/18	ASM	ALPHA	ASM	ALPHA	
Lundi	26/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mardi	27/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mercredi	28/2/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA

Signature des entreprises

A.T.S.U.D.26
9 chemin du Colombier
26000 VALENCE
Tél : 04 75 40 94 14

**Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes**
Département de Drome
13 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
26011 Valence Cedex

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES
SECTEUR ISERE DROME Saint Marcellin, Romans, Saint Jean en Royans

3/2018

Jour	Date	Garde 20h-8h (1)	Garde 20h-8h (2)	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (2)	Garde Semaine 8h-20h
Jeudi	1/3/2018	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Vendredi	2/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Samedi	3/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Dimanche	4/3/18	FERLIN	ALPHA	FERLIN	ALPHA	
Lundi	5/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mardi	6/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mercredi	7/3/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Jeudi	8/3/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Vendredi	9/3/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Samedi	10/3/18	FERLIN	EOLE			EOLE
Dimanche	11/3/18	FERLIN	EOLE	FERLIN	EOLE	
Lundi	12/3/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Mardi	13/3/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Mercredi	14/3/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Jeudi	15/3/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Vendredi	16/3/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Samedi	17/3/18	ASM	ALPHA			ALPHA
Dimanche	18/3/18	ASM	ALPHA	ASM	ALPHA	
Lundi	19/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mardi	20/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mercredi	21/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Jeudi	22/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Vendredi	23/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Samedi	24/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Dimanche	25/3/18	FERLIN	ALPHA	FERLIN	ALPHA	
Lundi	26/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mardi	27/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Mercredi	28/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Jeudi	29/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Vendredi	30/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA
Samedi	31/3/18	FERLIN	ALPHA			ALPHA

Signature des entreprises

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drome
 13 avenue Maurice Rons - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES

SECTEUR Crest

1er trimestre 2018

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h (Dimanche / jours fériés (1))
Lundi	1/1/2018	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	2/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	3/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	4/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	5/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	6/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	7/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	8/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	9/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	10/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	11/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	12/1/18	Ambulance PENSU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	13/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	14/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	15/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	16/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	17/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	18/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	19/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	20/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	21/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	22/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	23/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	24/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	25/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	26/1/18	Ambulance PENSU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	27/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	28/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	29/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	30/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	31/1/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h (Dimanche / jours fériés (1))
Jeudi	1/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	2/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	3/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	4/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	5/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	6/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	7/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	8/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	9/2/18	Ambulance PENSU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	10/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	11/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	12/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	13/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	14/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	15/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	16/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	17/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	18/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	19/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	20/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	21/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	22/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	23/2/18	Ambulance PENSU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	24/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	25/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Lundi	26/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mardi	27/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Mercredi	28/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Jeudi	29/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Vendredi	30/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU
Samedi	31/2/18	Ambulance JUSSIEU	Ambulance JUSSIEU

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

Signature des entreprises

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES

SECTEUR Die

1er trimestre 2018

Jour	Date	Garda 20h-8h	Garda 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Lundi	1/1/2018	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Mardi	2/1/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	3/1/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	4/1/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	5/1/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	6/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	7/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	8/1/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	9/1/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	10/1/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	11/1/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	12/1/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	13/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	14/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	15/1/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	16/1/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	17/1/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	18/1/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	19/1/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	20/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	21/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	22/1/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	23/1/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	24/1/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	25/1/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	26/1/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	27/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	28/1/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	29/1/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	30/1/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	31/1/18	Ambulance DIOISE	

Jour	Date	Garda 20h-8h	Garda 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/2/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	2/2/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	3/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	4/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	5/2/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	6/2/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	7/2/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	8/2/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	9/2/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	10/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	11/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	12/2/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	13/2/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	14/2/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	15/2/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	16/2/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	17/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	18/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	19/2/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	20/2/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	21/2/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	22/2/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	23/2/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	24/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	25/2/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	26/2/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	27/2/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	28/2/18	Ambulance DIOISE	

Jour	Date	Garda 20h-8h	Garda 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/3/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	2/3/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	3/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	4/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	5/3/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	6/3/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	7/3/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	8/3/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	9/3/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	10/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	11/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	12/3/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	13/3/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	14/3/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	15/3/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	16/3/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	17/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	18/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	19/3/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	20/3/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	21/3/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	22/3/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	23/3/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	24/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Dimanche	25/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE
Lundi	26/3/18	Ambulance DIOISE	
Mardi	27/3/18	Ambulance DIOISE	
Mercredi	28/3/18	Ambulance DIOISE	
Jeudi	29/3/18	Ambulance DIOISE	
Vendredi	30/3/18	Ambulance DIOISE	
Samedi	31/3/18	Ambulance DIOISE	Ambulance DIOISE

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 TEL : 04 75 40 94 14

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

Signature des entreprises

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES
 SECTEUR Montélimar

1er trimestre 2018

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Lundi	1/1/2018	Ambulance ARDRÔME	Ambulance ARDRÔME
Mardi	2/1/18	Ambulance ARDRÔME	
Mercredi	3/1/18	Ambulance ARDRÔME	
Jeudi	4/1/18	Ambulance ARDRÔME	
Vendredi	5/1/18	Ambulance ADHEMAR	Ambulance ARDRÔME
Samedi	6/1/18	Ambulance ADHEMAR	Ambulance ARDRÔME
Dimanche	7/1/18	Ambulance ADHEMAR	
Lundi	8/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Mardi	9/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Mercredi	10/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Jeudi	11/1/18	Ambulance JUSSIEU	
Vendredi	12/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	13/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Dimanche	14/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Lundi	15/1/18	Amb JOUR et NUIT	
Mardi	16/1/18	Amb JOUR et NUIT	
Mercredi	17/1/18	Amb JOUR et NUIT	
Jeudi	18/1/18	Amb JOUR et NUIT	
Vendredi	19/1/18	Ambulance ARDRÔME	Ambulance JUSSIEU
Samedi	20/1/18	Ambulance ARDRÔME	Ambulance ARDRÔME
Dimanche	21/1/18	Ambulance ARDRÔME	
Lundi	22/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	23/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	24/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Jeudi	25/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Vendredi	26/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	27/1/18	Ambulance ADHEMAR	Ambulance ARDRÔME
Dimanche	28/1/18	Ambulance ADHEMAR	Ambulance ARDRÔME
Lundi	29/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	30/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	31/1/18	Ambulance BELTZUNG	

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Vendredi	2/2/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Samedi	3/2/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Dimanche	4/2/18	Ambulance Gaule	
Lundi	5/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	6/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	7/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Jeudi	8/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Vendredi	9/2/18	Ambulance Gaule	
Samedi	10/2/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Dimanche	11/2/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Lundi	12/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	13/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	14/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Jeudi	15/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Vendredi	16/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	17/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Dimanche	18/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Lundi	19/2/18	Ambulance Gaule	
Mardi	20/2/18	Ambulance Gaule	
Mercredi	21/2/18	Ambulance Gaule	
Jeudi	22/2/18	Ambulance Gaule	
Vendredi	23/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	24/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Dimanche	25/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Lundi	26/2/18	Ambulance Gaule	
Mardi	27/2/18	Ambulance Gaule	
Mercredi	28/2/18	Ambulance Gaule	
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES
SECTEUR Montélimar

1er trimestre 2018

Jour	Date	Garde 19h-7h	Garde 7h-19h Dimanche / jours fériés (1)
Lundi	1/1/2018	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Mardi	2/1/18	Ambulance Gaule	
Mercredi	3/1/18	Ambulance Gaule	
Jeudi	4/1/18	Ambulance Gaule	
Vendredi	5/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	6/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Dimanche	7/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Lundi	8/1/18	Ambulance Gaule	
Mardi	9/1/18	Ambulance Gaule	
Mercredi	10/1/18	Ambulance Gaule	
Jeudi	11/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Vendredi	12/1/18	Ambulance Gaule	
Samedi	13/1/18	Ambulance Gaule	
Dimanche	14/1/18	Ambulance Gaule	
Lundi	15/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	16/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	17/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Jeudi	18/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Vendredi	19/1/18	Ambulance Gaule	
Samedi	20/1/18	Ambulance Gaule	
Dimanche	21/1/18	Ambulance Gaule	
Lundi	22/1/18	Ambulance Gaule	
Mardi	23/1/18	Ambulance Gaule	
Mercredi	24/1/18	Ambulance Gaule	
Jeudi	25/1/18	Ambulance Gaule	
Vendredi	26/1/18	Ambulance Gaule	
Samedi	27/1/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Dimanche	28/1/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Lundi	29/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	30/1/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	31/1/18	Ambulance BELTZUNG	

Jour	Date	Garde 19h-7h	Ambulance ARDROME
Jeudi	1/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance ARDROME
Vendredi	2/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	3/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Dimanche	4/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Lundi	5/2/18	Ambulance JUSSIEU	
Mardi	6/2/18	Ambulance JUSSIEU	
Mercredi	7/2/18	Ambulance JUSSIEU	
Jeudi	8/2/18	Ambulance JUSSIEU	
Vendredi	9/2/18	Ambulance ARDROME	
Samedi	10/2/18	Ambulance ARDROME	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	11/2/18	Ambulance ARDROME	Amb JOUR et NUIT
Lundi	12/2/18	Ambulance ARDROME	
Mardi	13/2/18	Ambulance ARDROME	
Mercredi	14/2/18	Ambulance ARDROME	
Jeudi	15/2/18	Ambulance ARDROME	
Vendredi	16/2/18	Ambulance ARDROME	
Samedi	17/2/18	Ambulance ARDROME	Ambulance JUSSIEU
Dimanche	18/2/18	Ambulance ARDROME	Amb JOUR et NUIT
Lundi	19/2/18	Ambulance ARDROME	
Mardi	20/2/18	Ambulance ARDROME	
Mercredi	21/2/18	Ambulance ARDROME	
Jeudi	22/2/18	Ambulance ARDROME	
Vendredi	23/2/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	24/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Dimanche	25/2/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Lundi	26/2/18	Amb JOUR et NUIT	
Mardi	27/2/18	Amb JOUR et NUIT	
Mercredi	28/2/18	Amb JOUR et NUIT	

Jour	Date	Garde 19h-7h	Ambulance ARDROME
Jeudi	1/3/18	Ambulance Gaule	Ambulance ARDROME
Vendredi	2/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	3/3/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Dimanche	4/3/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Lundi	5/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	6/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	7/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Jeudi	8/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Vendredi	9/3/18	Ambulance Gaule	
Samedi	10/3/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Dimanche	11/3/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Lundi	12/3/18	Ambulance Gaule	
Mardi	13/3/18	Ambulance Gaule	
Mercredi	14/3/18	Ambulance Gaule	
Jeudi	15/3/18	Ambulance Gaule	
Vendredi	16/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	17/3/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Dimanche	18/3/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG
Lundi	19/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	20/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Mercredi	21/3/18	Ambulance Gaule	
Jeudi	22/3/18	Ambulance Gaule	
Vendredi	23/3/18	Ambulance Gaule	
Samedi	24/3/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Dimanche	25/3/18	Ambulance Gaule	Ambulance Gaule
Lundi	26/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Mardi	27/3/18	Ambulance Gaule	
Mercredi	28/3/18	Ambulance Gaule	
Jeudi	29/3/18	Ambulance Gaule	
Vendredi	30/3/18	Ambulance BELTZUNG	
Samedi	31/3/18	Ambulance BELTZUNG	Ambulance BELTZUNG

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

Signature des entreprises
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES SECTEUR NYONS 1ER TRIMESTRE 2018

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Lundi	1/1/18	FONTANY	FONTANY
Mardi	2/1/18	FONTANY	FONTANY
Mercredi	3/1/18	FONTANY	
Jeudi	4/1/18	FONTANY	
Vendredi	5/1/18	REMUZAT	
Samedi	6/1/18	REMUZAT	TULETTE
Dimanche	7/1/18	REMUZAT	TULETTE
Lundi	8/1/18	NYONS	
Mardi	9/1/18	NYONS	
Mercredi	10/1/18	NYONS	
Jeudi	11/1/18	NYONS	
Vendredi	12/1/18	FONTANY	
Samedi	13/1/18	FONTANY	REMUZAT
Dimanche	14/1/18	FONTANY	REMUZAT
Lundi	15/1/18	TULETTE	
Mardi	16/1/18	TULETTE	
Mercredi	17/1/18	TULETTE	
Jeudi	18/1/18	TULETTE	
Vendredi	19/1/18	NYONS	
Samedi	20/1/18	NYONS	FONTANY
Dimanche	21/1/18	NYONS	FONTANY
Lundi	22/1/18	REMUZAT	
Mardi	23/1/18	REMUZAT	
Mercredi	24/1/18	REMUZAT	
Jeudi	25/1/18	REMUZAT	
Vendredi	26/1/18	TULETTE	
Samedi	27/1/18	TULETTE	NYONS
Dimanche	28/1/18	TULETTE	NYONS
Lundi	29/1/18	FONTANY	
Mardi	30/1/18	FONTANY	
Mercredi	31/1/18	FONTANY	

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/2/18	FONTANY	
Vendredi	2/2/18	REMUZAT	
Samedi	3/2/18	REMUZAT	TULETTE
Dimanche	4/2/18	REMUZAT	TULETTE
Lundi	5/2/18	NYONS	
Mardi	6/2/18	NYONS	
Mercredi	7/2/18	NYONS	
Jeudi	8/2/18	NYONS	
Vendredi	9/2/18	FONTANY	
Samedi	10/2/18	FONTANY	REMUZAT
Dimanche	11/2/18	FONTANY	REMUZAT
Lundi	12/2/18	TULETTE	
Mardi	13/2/18	TULETTE	
Mercredi	14/2/18	TULETTE	
Jeudi	15/2/18	TULETTE	
Vendredi	16/2/18	NYONS	
Samedi	17/2/18	NYONS	FONTANY
Dimanche	18/2/18	NYONS	FONTANY
Lundi	19/2/18	REMUZAT	
Mardi	20/2/18	REMUZAT	
Mercredi	21/2/18	REMUZAT	
Jeudi	22/2/18	REMUZAT	
Vendredi	23/2/18	TULETTE	
Samedi	24/2/18	TULETTE	NYONS
Dimanche	25/2/18	TULETTE	NYONS
Lundi	26/2/18	FONTANY	
Mardi	27/2/18	FONTANY	
Mercredi	28/2/18	FONTANY	

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/3/18	FONTANY	
Vendredi	2/3/18	REMUZAT	
Samedi	3/3/18	REMUZAT	TULETTE
Dimanche	4/3/18	REMUZAT	TULETTE
Lundi	5/3/18	NYONS	
Mardi	6/3/18	NYONS	
Mercredi	7/3/18	NYONS	
Jeudi	8/3/18	NYONS	
Vendredi	9/3/18	FONTANY	
Samedi	10/3/18	FONTANY	REMUZAT
Dimanche	11/3/18	FONTANY	REMUZAT
Lundi	12/3/18	TULETTE	
Mardi	13/3/18	TULETTE	
Mercredi	14/3/18	TULETTE	
Jeudi	15/3/18	TULETTE	
Vendredi	16/3/18	NYONS	
Samedi	17/3/18	NYONS	FONTANY
Dimanche	18/3/18	NYONS	FONTANY
Lundi	19/3/18	REMUZAT	
Mardi	20/3/18	REMUZAT	
Mercredi	21/3/18	REMUZAT	
Jeudi	22/3/18	REMUZAT	
Vendredi	23/3/18	TULETTE	
Samedi	24/3/18	TULETTE	NYONS
Dimanche	25/3/18	TULETTE	NYONS
Lundi	26/3/18	FONTANY	
Mardi	27/3/18	FONTANY	
Mercredi	28/3/18	FONTANY	
Jeudi	29/3/18	FONTANY	
Vendredi	30/3/18	REMUZAT	
Samedi	31/3/18	REMUZAT	TULETTE

A.T.S.U.D.26
 9 chemin du Colombier
 26000 VALENCE
 Tél : 04 75 40 94 14

GARDE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSPORTS SANITAIRES TERRESTRES
SECTEUR 1 Buis Les Baronnies
1er trimestre 2018

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Lundi	01/01/2018	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Mardi	2/1/18	AMB Bernard GAY	
Mercredi	3/1/18	AMB Bernard GAY	
Jeudi	4/1/18	AMB Bernard GAY	
Vendredi	5/1/18	AMB Bernard GAY	
Samedi	6/1/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Dimanche	7/1/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Lundi	8/1/18	AMB BARONNIES	
Mardi	9/1/18	AMB BARONNIES	
Mercredi	10/1/18	AMB BARONNIES	
Jeudi	11/1/18	AMB BARONNIES	
Vendredi	12/1/18	AMB BARONNIES	
Samedi	13/1/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Dimanche	14/1/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Lundi	15/1/18	AMB Bernard GAY	
Mardi	16/1/18	AMB Bernard GAY	
Mercredi	17/1/18	AMB Bernard GAY	
Jeudi	18/1/18	AMB Bernard GAY	
Vendredi	19/1/18	AMB Bernard GAY	
Samedi	20/1/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Dimanche	21/1/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Lundi	22/1/18	AMB BARONNIES	
Mardi	23/1/18	AMB BARONNIES	
Mercredi	24/1/18	AMB BARONNIES	
Jeudi	25/1/18	AMB BARONNIES	
Vendredi	26/1/18	AMB BARONNIES	
Samedi	27/1/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Dimanche	28/1/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Lundi	29/1/18	AMB Bernard GAY	
Mardi	30/1/18	AMB Bernard GAY	
Mercredi	31/1/18	AMB Bernard GAY	

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/2/18	AMB Bernard GAY	
Vendredi	2/2/18	AMB Bernard GAY	
Samedi	3/2/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Dimanche	4/2/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Lundi	5/2/18	AMB BARONNIES	
Mardi	6/2/18	AMB BARONNIES	
Mercredi	7/2/18	AMB BARONNIES	
Jeudi	8/2/18	AMB BARONNIES	
Vendredi	9/2/18	AMB BARONNIES	
Samedi	10/2/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Dimanche	11/2/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Lundi	12/2/18	AMB Bernard GAY	
Mardi	13/2/18	AMB Bernard GAY	
Mercredi	14/2/18	AMB Bernard GAY	
Jeudi	15/2/18	AMB Bernard GAY	
Vendredi	16/2/18	AMB Bernard GAY	
Samedi	17/2/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Dimanche	18/2/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Lundi	19/2/18	AMB BARONNIES	
Mardi	20/2/18	AMB BARONNIES	
Mercredi	21/2/18	AMB BARONNIES	
Jeudi	22/2/18	AMB BARONNIES	
Vendredi	23/2/18	AMB BARONNIES	
Samedi	24/2/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Dimanche	25/2/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Lundi	26/2/18	AMB Bernard GAY	
Mardi	27/2/18	AMB Bernard GAY	
Mercredi	28/2/18	AMB Bernard GAY	

Jour	Date	Garde 20h-8h	Garde 8h-20h Dimanche / jours fériés (1)
Jeudi	1/3/18	AMB Bernard GAY	
Vendredi	2/3/18	AMB Bernard GAY	
Samedi	3/3/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Dimanche	4/3/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Lundi	5/3/18	AMB BARONNIES	
Mardi	6/3/18	AMB BARONNIES	
Mercredi	7/3/18	AMB BARONNIES	
Jeudi	8/3/18	AMB BARONNIES	
Vendredi	9/3/18	AMB BARONNIES	
Samedi	10/3/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Dimanche	11/3/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Lundi	12/3/18	AMB Bernard GAY	
Mardi	13/3/18	AMB Bernard GAY	
Mercredi	14/3/18	AMB Bernard GAY	
Jeudi	15/3/18	AMB Bernard GAY	
Vendredi	16/3/18	AMB Bernard GAY	
Samedi	17/3/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Dimanche	18/3/18	AMB Bernard GAY	AMB Bernard GAY
Lundi	19/3/18	AMB BARONNIES	
Mardi	20/3/18	AMB BARONNIES	
Mercredi	21/3/18	AMB BARONNIES	
Jeudi	22/3/18	AMB BARONNIES	
Vendredi	23/3/18	AMB BARONNIES	
Samedi	24/3/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Dimanche	25/3/18	AMB BARONNIES	AMB BARONNIES
Lundi	26/3/18	AMB Bernard GAY	
Mardi	27/3/18	AMB Bernard GAY	
Mercredi	28/3/18	AMB Bernard GAY	
Jeudi	29/3/18	AMB Bernard GAY	
Vendredi	30/3/18	AMB Bernard GAY	

Signature des entreprises

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
 Délégation départementale de la Drôme
 13 avenue Maurice Faure - BP 1126
 26011 VALENCE Cedex

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE HAUTE LOIRE

ARRETE N° 2017-8054

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période 2018-2022 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico sociaux pour personnes âgées

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
AUVERGNE-RHONE ALPES

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE HAUTE LOIRE

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L.313-12 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment l'article 58 V;

Vu le règlement départemental d'aide sociale;

Vu les projets régionaux de santé Auvergne et Rhône-Alpes et leur déclinaison dans les schémas régionaux de l'offre médico-sociale (SROMS) arrêtés respectivement les 25 avril et 29 novembre 2012, les programmes interdépartementaux d'accompagnement des handicaps et des pertes d'autonomie (PRIAC) et les programmes territoriaux de santé;

Vu le Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2015/2020, adopté par délibération de l'Assemblée départementale le 26 octobre 2015;

Vu l'arrêté n° 2016-7703 du 30 décembre 2016 fixant la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD);

Vu l'avis de la commission spécialisée médico-sociale de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en date du 20 octobre 2016;

ARRETEMENT

Article 1^{er} : La liste des établissements et services médico-sociaux faisant l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est établie pour la période 2018-2022 conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elle identifie les établissements médico-sociaux relevant de la compétence conjointe du Directeur Général de l'Agence régionale de santé et du Président du Conseil départemental et la date prévisionnelle de signature du contrat.

Article 2 : L'annexe 2 du présent arrêté indique les périmètres des CPOM intégrant tous les établissements médico-sociaux des organismes gestionnaires relevant de la compétence conjointe ou exclusive de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou du Conseil départemental de Haute Loire.

Article 3 : Le programme de contractualisation fait l'objet d'une révision annuelle par arrêté adopté avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de l'Autonomie de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur Général des Services du Département sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs du département de Haute Loire.

Fait le 19 décembre 2017

Le Directeur Général de
L'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes
Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie
Signée : Marie-Hélène LECENNE

Pour le Président du Département

Signé : Le Directeur de la vie sociale

Marie-Hélène LECENNE

PROGRAMMATION HAUTE LOIRE
2018 - 2022

Date de programmation	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	FINESS EJ	Raison sociale EJ	Période de coupe	
2018	430005488	EHPAD "FOYER BON ACCUEIL"	SOLIGNAC SUR LOIRE	EHPAD	430000778	ASSOCIATION BON ACCUEIL	2017-2018	
	430002568	EHPAD "MAISON MAZARETH"	LE PUY EN VELAY	EHPAD	690003728	ASSOCIATION LA PIERRE ANGULAIRE	2017-2018	
	430007856	EHPAD DU CH EMILE ROUX	LE PUY EN VELAY CEDEX	EHPAD	430000018	CENTRE HOSPITALIER DU PUY	2017-2018	
	430004143	EHPAD CH BRIOUDE	BRIOUDE	EHPAD	430000034	CENTRE HOSPITALIER SECTEUR DE BRIOUDE	2017-2018	
	430005389	EHPAD "FOYER NOTRE DAME"	BEAULIEU	EHPAD	430000679	EHPAD "FOYER NOTRE DAME"	2017-2018	
	430002063	EHPAD "MARC ROCHER"	LA CHAISE DIEU	EHPAD	430000455	EHPAD "MARC ROCHER"	2017-2018	
	430000364	EHPAD LES CEDRES	BEAUX	EHPAD	420013021	M.A.H.V.U. SENIORS	2017-2018	
	430005462	EHPAD "FOYER MARIE GOY"	VOREY	EHPAD	430000752	MAISON DE RETR Foyer MARIE GOY	2017-2018	
	430000042	EHPAD RESIDENCE LES 2 VOLCANS	ALLEGRE	EHPAD	430000257	MAISON DE RETRAITE	2017-2018	
	430002048	EHPAD LES TILLEULS	AUREC SUR LOIRE	EHPAD	430000430	MAISON DE RETRAITE	2017-2018	
	430005355	EHPAD Foyer SAINT DOMINIQUE	VALS PRES LE PUY	EHPAD	630012326	QUIJEDOM 43	2017-2018	
	2019	430001628	EHPAD SAINT JOSEPH	LE PUY EN VELAY	EHPAD	430008425	AMRAP 43	2018-2019
		430006908	EHPAD "LES GENETS"	LE CHAMBON SUR LIGNON	EHPAD	430006890	ASSOCIATION LES GENETS	2018-2019
		430005371	EHPAD "RESIDENCE SIGOLENE"	STE SIGOLENE	EHPAD	430007054	ASSOCIATION RESIDENCE SIGOLENE	2018-2019
		430005595	EHPAD STE MONIQUE & LES BUISSONNETS	COUBON	EHPAD	430000810	ASSOCIATION STE MONIQUE	2018-2019
		430007021	EHPAD "LE GRAND PRE"	LANTRIAC	EHPAD	430007013	CCAS DE LANTRIAC	2018-2019
		430006353	EHPAD CH YSSINGEAUX	YSSINGEAUX	EHPAD	430000091	CH D'YSSINGEAUX	2018-2019
		430006346	EHPAD CH LANGEAC	LANGEAC	EHPAD	430000067	CH LANGEAC	2018-2019
		430000083	EHPAD SAINT-JACQUES	SAUGUES	EHPAD	430000323	EHPAD SAINT-JACQUES	2018-2019
		430006866	EHPAD "PARADIS"	ESPALY ST MARCEL	EHPAD	430006858	FONDATION PARADIS	2018-2019
430004093		EHPAD Foyer BON SECOURS	BEAUZAC	EHPAD	430000588	FOYER DU BON SECOURS	2018-2019	
430002055		EHPAD SAINT-VINCENT	BAS EN BASSET	EHPAD	430000448	MAISON DE RETRAITE	2018-2019	
2020		430002147	MAISON DE RETRAITE ST JULIEN CHAPTEUIL	ST JULIEN CHAPTEUIL	EHPAD	430000521	MAISON DE RETRAITE ST JULIEN CHAPTEUIL	2018-2019
		430007047	EHPAD "RESIDENCE LA ROSEMAIE"	ROSIERES	EHPAD	430007179	ASS.FOYER PERS.AGEES ROSIERES	2019-2020
		430007815	MAPAD RESIDENCE VILLA MARIE	CAYRES	EHPAD	630786754	ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	2019-2020
		430007872	EHPAD MARIE PIA	LE PUY EN VELAY	EHPAD	630786754	ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	2019-2020
		430007864	EHPAD CHS SAINTE-MARIE	LE PUY EN VELAY CEDEX	EHPAD	630786754	ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	2019-2020
		430005629	EHPAD LES CHALMETTES	LE PUY EN VELAY	EHPAD	430005850	C C A S DU PUY EN VELAY	2019-2020
		430007617	EHPAD "BEL HORIZON"	LE PUY EN VELAY CEDEX	EHPAD	430005850	C C A S DU PUY EN VELAY	2019-2020
		430004259	EHPAD "LE TROLET"	RIOTORO	EHPAD	430004218	E.H.P.A.D. "LE TROLET"	2019-2020
		430005413	EHPAD SAINTE FLORINE	STE FLORINE	EHPAD	430000703	EHPAD SAINTE-FLORINE	2019-2020
	430002188	EHPAD DE TENCE	TENCE	EHPAD	430000562	MAISON DE RETRAITE	2019-2020	
	430002139	EHPAD "VELLAV"	ST DIDIER EN VELAY	EHPAD	430000513	MAISON DE RETRAITE	2019-2020	
	430002170	EHPAD RUESSIUM	ST PAULIEN	EHPAD	430000554	MAISON DE RETRAITE RUESSIUM	2019-2020	
	430002154	MAIS. DE RETRAITE ST MAURICE DE LIGNON	ST MAURICE DE LIGNON	EHPAD	430000539	MAISON DE RETRAITE ST MAURICE DE LIGNON	2019-2020	
	2021	430007716	EHPAD "L'HORT DES MELLEVRINES"	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	EHPAD	430007708	ASSOCIATION LA RECOURMENE	2020-2021
		430007062	MAISON DE RETRAITE "ST-REGIS"	ST PAL DE MONS	EHPAD	430006981	ASSOCIATION RESIDENCE SAINT REGIS	2020-2021
		430007609	EHPAD "LES PIREILLES"	PAULHAGUET	EHPAD	430000950	MAIS.D'ACCUEIL PERS.AGEES DEP.	2020-2021
		430000075	EHPAD L'AGE D'OR	MONISTROL SUR LOIRE	EHPAD	430000315	MAISON DE RETRAITE	2020-2021
		430005363	EHPAD DE RETOURNAC	RETOURNAC	EHPAD	430000661	ASSOCIATION "EHPAD" DE RETOURNAC	2021-2022
		430003608	EHPAD RESIDENCES "SAINT DOMINIQUE"	BRIOUDE CEDEX	EHPAD	430006585	ASSOCIATION SAINT-DOMINIQUE	2021-2022
		430001133	EHPAD SAINT DOMINIQUE - CRAPONNE	CRAPONNE SUR ARZON	EHPAD	430006585	ASSOCIATION SAINT-DOMINIQUE	2021-2022
430004150		EHPAD DU CH DU PAYS DU CRAPONNE/ARZON	CRAPONNE SUR ARZON	EHPAD	430000059	CH CRAPONNE SUR ARZON	2021-2022	
430005397		EHPAD "FOYER VERT BOCAGE"	BRIVES CHARENSAC	EHPAD	430000687	MAIS RET Foyer VERT BOCAGE	2021-2022	
430002162		EHPAD "LES SOURCES"	ST PAL DE CHALENCON	EHPAD	430000547	MAISON DE RETRAITE	2021-2022	
430002113		EHPAD "SAINT- CHRISTOPHE"	PRADELLES	EHPAD	430000497	MAISON DE RETRAITE "SAINT CHRISTOPHE"	2021-2022	
430005439		EHPAD "FOYER ST JEAN"	LAUSSONNE	EHPAD	430000729	MAISON DE RETRAITE FOYER ST JEAN	2021-2022	
430002089		EHPAD LES TERRASSES DE LA GAZEILLE	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	EHPAD	430000471	MAISON DE RETRAITE LE MONASTIER	2021-2022	
430005470		EHPAD MARIE LAGREVOL	ST JUST MALMONT	EHPAD	420787061	MUTUALITE FRANCAISE SSAM	2021-2022	

PROGRAMMATION HAUTE LOIRE
PERIMETRE CPOM
2018 -2022

Date de programmation	FINNEX EJ	Raison sociale EJ	FINNEX ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	Période de coupe	
2018	420013021	M.A.H.V.U. SENIORS	430000364	EHPAD LES CEDRES	BEAUX	EHPAD	2017-2018	
	430000018	CENTRE HOSPITALIER DU PUY	430007856	EHPAD DU CH EMILE ROUX	LE PUY EN VELAY CEDEX	EHPAD	2017-2018	
	430000034	CENTRE HOSPITALIER SECTEUR DE BRIOUE	430004143	EHPAD CH BRIOUE	BRIOUE	EHPAD	2017-2018	
	430000257	MAISON DE RETRAITE	430007161	SSIAD BRIOUE	BRIOUE	SSIAD		
	430000430	MAISON DE RETRAITE	430000042	EHPAD RESIDENCE LES 2 VOLCANS	ALLEGRE	EHPAD	2017-2018	
	430000455	EHPAD "MARC ROCHER"	430002048	EHPAD LES TILLEULS	AUREC SUR LOIRE	EHPAD	2017-2018	
	430000679	EHPAD "FOYER NOTRE DAME"	430002063	EHPAD "MARC ROCHER"	LA CHAISE DIEU	EHPAD	2017-2018	
	430000778	ASSOCIATION BON ACCUEIL	430005462	EHPAD "FOYER MARIE GOY"	BEAULIEU	EHPAD	2017-2018	
	630012326	QUIEDOM 43	430005488	EHPAD "FOYER BON ACCUEIL"	VOREY	EHPAD	2017-2018	
	2019	690003728	ASSOCIATION LA PIERRE ANGLAIRE	430005355	EHPAD "FOYER SAINT DOMINIQUE"	SOLIGNAC SUR LOIRE	EHPAD	2017-2018
		430000067	CH LANGEAC	430002568	EHPAD "MAISON NAZARETH"	VALS PRES LE PUY	EHPAD	2017-2018
		430000091	CH DYSSINGEAUX	430006346	EHPAD CH LANGEAC	LANGEAC	EHPAD	2018-2019
		430000323	EHPAD SAINT-JACQUES	430007658	SSIAD CH LANGEAC	LANGEAC	SSIAD	
		430000448	MAISON DE RETRAITE	430006353	EHPAD CH YSSINGEAUX	YSSINGEAUX	EHPAD	2018-2019
		430000521	MAISON DE RETRAITE ST JULIEN CHAPTEUIL	430007260	SSIAD CH YSSINGEAUX	YSSINGEAUX	SSIAD	
430000588		FOYER DU BON SECOURS	430000083	EHPAD SAINT-JACQUES	SAUGUES	EHPAD	2018-2019	
430000810		ASSOCIATION STE MONIQUE	430002055	EHPAD SAINT-VINCENT	BAS EN BASSET	EHPAD	2018-2019	
430006858		FONDATION PARADIS	430002147	MAISON DE RETRAITE ST JULIEN CHAPTEUIL	ST JULIEN CHAPTEUIL	EHPAD	2018-2019	
430006890		ASSOCIATION LES GENETS	430004093	EHPAD FOYER BON SECOURS	BEAUZAC	EHPAD	2018-2019	
430007013		CCAS DE LANTRIAC	430005595	EHPAD STE MONIQUE & LES BUISSONNETS	COUBON	EHPAD	2018-2019	
430007054		ASSOCIATION RESIDENCE SIGOLENE	430006866	EHPAD "PARADIS"	ESPLY ST MARCEL	EHPAD	2018-2019	
430008425		AMRAP 43	430006908	EHPAD "LES GENETS"	LE CHAMBRON SUR LIGNON	EHPAD	2018-2019	
2020		430000513	MAISON DE RETRAITE	430007021	EHPAD "LE GRAND PRE"	LANTRIAC	EHPAD	2018-2019
		430000539	MAISON DE RETRAITE ST MAURICE DE LIGNO	430005371	EHPAD "RESIDENCE SIGOLENE"	STE SIGOLENE	EHPAD	2018-2019
	430000554	MAISON DE RETRAITE RESIDENCE RUESSUM	430001628	EHPAD SAINT JOSEPH	LE PUY EN VELAY	EHPAD	2018-2019	
	430000562	MAISON DE RETRAITE	430002139	EHPAD "VELLAVI"	ST DIDIER EN VELAY	EHPAD	2018-2019	
	430004218	E.H.P.A.D. "LE TRIOLET"	430002154	MAIS. DE RETRAITE ST MAURICE DE LIGNON	ST MAURICE DE LIGNON	EHPAD	2019-2020	
	430005850	C A S DU PUY EN VELAY	430002170	EHPAD RUESSUM	ST PAULIEN	EHPAD	2019-2020	
	430007179	ASS.FOYER PERS.AGEES ROSIERES	430002188	EHPAD DE TENCE	TENCE	EHPAD	2019-2020	
	630786754	ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	430005413	EHPAD SAINTE FLORINE	STE FLORINE	EHPAD	2019-2020	
	2021	70007059	ASSOCIATION SANTE AUTONOMIE (ASA)	430007435	SSIAD DUNIÈRES	DUNIÈRES	SSIAD	
		430000315	MAISON DE RETRAITE	430004259	EHPAD "LE TRIOLET"	RIOTORD	EHPAD	2019-2020
		430000950	MAIS D'ACCUEIL PERS.AGEES DEP.	430005629	EHPAD LES CHALMETTES	LE PUY EN VELAY	EHPAD	2019-2020
		430003889	SANTE ADMR	430007617	EHPAD "BEL HORIZON"	LE PUY EN VELAY CEDEX	EHPAD	2019-2020
		430003905	ASS.D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	430007047	EHPAD "RESIDENCE LA ROSERAIE"	ROSIERES	EHPAD	2019-2020
		430006700	ASSOC.SERVICE DE SOINS A DOMICILE	430007815	MAPAD RESIDENCE VILLA MARIE	CAYRES	EHPAD	2019-2020
		430006981	ASSOCIATION RESIDENCE SAINT REGIS	430007872	EHPAD MARIE PIA	LE PUY EN VELAY	EHPAD	2019-2020
430007708		ASSOCIATION LA RECOURNÈME	430007864	EHPAD CHS SAINTE-MARIE	LE PUY EN VELAY CEDEX	EHPAD	2019-2020	
430008334		ADMIR - SSIAD PONT-SALOMON / ST FERREOL	430003483	SSIAD DU HAUT LIGNON	LE CHAMBRON SUR LIGNON	SSIAD		
420787061		MUTUALITE FRANCAISE SSAM	430000075	EHPAD L'AGE D'OR	MONISTROL SUR LOIRE	EHPAD	2020-2021	
2022		430000059	CH CRAPONNE SUR ARZON	430007609	EHPAD "LES PIRELLES"	PAULHAGUET	EHPAD	2020-2021
		430000471	MAISON DE RETRAITE LE MONASTIER	430003939	SSIAD SAINTE ADMR	VOREY	SSIAD	
		430000497	MAISON DE RETRAITE "SAINT CHRISTOPHE"	430001289	SSIAD BEAUZAC - SOINS ADMR	BAS EN BASSET	SSIAD	
		430000547	MAISON DE RETRAITE	430006718	SSIAD SAINTE-FLORENE	STE FLORINE	SSIAD	
		430000687	MAIS RET Foyer VERT BOGAGE	430007062	MAISON DE RETRAITE "ST-REGIS"	ST PAL DE MONS	EHPAD	2020-2021
	430000729	MAISON DE RETRAITE FOYER ST JEAN	430007716	EHPAD "L'HORT DES MELLEVRINES"	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	EHPAD	2020-2021	
	430006585	ASSOCIATION SAINT-DOMINIQUE	430006445	SSIAD ADMR ST FERREOL PONT SALOMON	ST FERREOL D'AUROURE	SSIAD		
	2021-2022	430000591	SSIAD MUTUALITE SAINTE HAUTE-LOIRE	430005991	SSIAD MUTUALITE SAINTE HAUTE-LOIRE	LE PUY EN VELAY	SSIAD	
		430005470	EHPAD MARIE LAGREVOL	430005470	EHPAD MARIE LAGREVOL	ST JUST MALMONT	EHPAD	2021-2022
		430004150	EHPAD DU CH DU PAYS DU CRAPONNE/ARZON	430004150	EHPAD DU CH DU PAYS DU CRAPONNE/ARZON	CRAPONNE SUR ARZON	EHPAD	2021-2022
		430002089	EHPAD LES TERRASSES DE LA GAZEILLE	430002089	EHPAD LES TERRASSES DE LA GAZEILLE	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	EHPAD	2021-2022
		430002113	EHPAD "SAINT-CHRISTOPHE"	430002113	EHPAD "SAINT-CHRISTOPHE"	PRADELLES	EHPAD	2021-2022
		430002162	EHPAD "LES SOURCES"	430002162	EHPAD "LES SOURCES"	ST PAL DE CHALENCON	EHPAD	2021-2022
		430005363	EHPAD DE RETOURNAC	430005363	EHPAD DE RETOURNAC	RETOURNAC	EHPAD	2021-2022
		430005397	EHPAD "FOYER VERT BOGAGE"	430005397	EHPAD "FOYER VERT BOGAGE"	BRIVES CHARENAC	EHPAD	2021-2022
430005439		EHPAD "FOYER ST JEAN"	430005439	EHPAD "FOYER ST JEAN"	LAUSSONNE	EHPAD	2021-2022	
430003608		EHPAD RESIDENCES "SAINT DOMINIQUE"	430003608	EHPAD RESIDENCES "SAINT DOMINIQUE"	BRIOUDE CEDEX	EHPAD	2021-2022	
430000133		EHPAD SAINT DOMINIQUE - CRAPONNE	430000133	EHPAD SAINT DOMINIQUE - CRAPONNE	CRAPONNE SUR ARZON	EHPAD	2021-2022	

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Secrétariat général
pour les affaires régionales

Lyon, le 10 janvier 2018

Arrêté n° 18-10 du 10 janvier 2018

portant modification de la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes.

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
PREFET DU RHONE

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4134-2 et R. 4134-1 à R. 4134-6 ;

Vu le décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres ;

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-505 du 11 décembre 2017 fixant la liste des organismes représentés au Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-525 du 31 décembre 2017 portant composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-008 du 8 janvier 2018 portant modification de la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la circulaire interministérielle NOR INTB1724006C du 27 septembre 2017 relative aux modalités de renouvellement des CESER au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu les désignations intervenues ;

Sur proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n°2018-008 du 8 janvier 2018 portant composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Auvergne-Rhône-Alpes est modifié ainsi qu'il suit :

Nombre de sièges	Mode de désignation
	<p>1^{er} collège : Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées : 61 sièges</p> <p>Entreprises et artisanat (32)</p> <p>9 désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes Madame Myriam BENCHARAA Madame Irène BREUIL Monsieur Gilles DUBOISSET Madame Jocelyne DUPLAIN Monsieur Daniel PARAIRE Monsieur Stanislas RENIE Madame Marie SIQUIER Monsieur Jean VAYLET Madame Christine VEYRE DE SORAS</p> <p>5 désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Auvergne-Rhône-Alpes Madame Dorothée VENOSINO Monsieur Eric LE JAOUEN Monsieur Philippe CHARVERON Monsieur Patrick CELMA Madame (non désignée)</p> <p>4 désignés par la Confédération des petites et moyennes entreprises (C.P.M.E.) Auvergne-Rhône-Alpes Madame Sandrine STOJANOVIC Monsieur Bruno TARLIER Monsieur Hervé DUBOSCQ Madame Séverine BESSON-THURA</p> <p>4 désignés par l'U2P Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Alain LACROIX Monsieur Bruno CABUT Madame Pascale JOUVANCEAU Madame Françoise DESPRET</p> <p>5 désignés par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Pierre GIROD Monsieur Didier LATAPIE Monsieur André MOLLARD Madame (non désignée) Madame (non désignée)</p>

- 4 désignés par accord entre l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L.)
Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération régionale des chambres des professions
libérales Auvergne-Rhône-Alpes (C.N.P.L.)
Madame Anne-Marie ROBERT
Monsieur Christophe MARCAGGI
Monsieur Dominique BLANC
Madame Nicole BEZ
- 1 désigné par accord entre le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Auvergne et
le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Rhône-Alpes
Monsieur Pierre ROBILLARD
- Métiers (16)**
- 3 désignés par accord entre les pôles de compétitivité - Lyon-Biopôle et Minalogic
Partenaires - Céréales Vallée et ViaMéca - Plastipolis et Tenerrdis
Non désigné
Non désigné
Non désigné
- 1 désigné par accord entre l'Union des industries chimiques (UIC) Auvergne et
l'Union des industries chimiques (UIC) Rhône-Alpes
Monsieur René-Pierre FURMINIEUX
- 1 désigné par accord entre le Comité des banques Auvergne et le Comité des banques
Rhône-Alpes
Non désigné
- 2 désignés par l'Union des industries métallurgiques et électriques de la région
Auvergne-Rhône-Alpes (UIMM, anciennement U.D.I.M.E.R.A.A), dont un au titre
des industries électriques et un au titre des industries mécaniques de la métallurgie
Madame Françoise PFISTER
Monsieur Claude BORDES
- 1 désigné par la Fédération française du bâtiment de la région Auvergne-Rhône-
Alpes.
Monsieur Frédéric REYNIER
- 1 désigné par la Fédération régionale des travaux publics Auvergne-Rhône-Alpes.
Monsieur Jean-Marc CORNUT
- 1 désigné par accord entre la Fédération nationale des transports routiers (FNTR)
Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération des entreprises de Transports et Logistique
de France (TLF)
Madame Valérie LASSALLE
- 1 désigné par l'Union inter-entreprises textiles de Lyon et sa région (U.N.I.T.E.X.)
Monsieur Jean-Charles POTELLE
- 1 désigné par l'Association régionale Auvergne-Rhône-Alpes des industries agro-
alimentaires (A.R.I.A.)
Monsieur Alain TRICHARD

1	désigné par accord entre la délégation territoriale de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement et les chambres régionales de la Fédération des promoteurs constructeurs de France Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Eric VERRAX
1	désigné par SYNTEC Rhône-Alpes. Monsieur Philippe DESSERTINE
1	désigné par accord entre les directions régionales de la Société nationale des chemins de fer français (S.N.C.F.), d'Electricité de France (E.D.F.) et de La Poste Non désigné
1	désigné par l'Union Nationale Industries Carrière (UNICEM) Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Alain BOISSELON
	Agriculture (12)
3	désignés par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur Jean-Luc FLAUGERE Madame Pascale THOMASSON Monsieur Yannick FIALIP
2	désignés par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Auvergne-Rhône-Alpes Madame Véronique COMBE Monsieur Jean-Pierre ROYANNEZ
2	désignés par les Jeunes Agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes. M. Jérémy LEROY Non désignée
2	désignés par la Confédération paysanne d'Auvergne-Rhône-Alpes. Madame Annie ROUX Monsieur Jean GUINAND
1	désigné par la Coordination rurale Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Georges LAMIRAND
1	désigné par Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes Madame Annick BRUNIER
1	désigné par la Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole Auvergne-Rhône-Alpes, représentant le secteur coopératif de production Monsieur Henri JOUVE
	Économie sociale et solidaire (1)
1	désigné par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) Monsieur Thierry BERNELIN
61	

Nombre de sièges	Mode de désignation
18	<p>2^{ème} collège : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives : 61 sièges</p> <p>désignés par le Comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.) Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p>Madame Gisèle BASCOULERGUE Monsieur Michel BEAUNE Madame Catherine BERAUD Madame Lise BOUVERET Monsieur Bruno BOUVIER Madame Christine CANALE Madame Rosa DA COSTA Monsieur Antoine FATIGA Monsieur Philippe FAURE Madame Karine GUICHARD Monsieur Eric HOURS Madame Laurence MARGERIT Monsieur Jean Raymond MURCIA Madame Agnès NATON Monsieur Laurent PUTOUX Monsieur Vincent RODRIGUEZ Monsieur Stéphane TOURNEUX Madame Rosemonde WOJCIECHOWSKI</p>
17	<p>désignés par l'Union régionale de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>Monsieur Jean BARRAT Madame Edith BOLF Madame Blanche FASOLA Monsieur Rémy GAUDIO Monsieur Jean-Marc GUILHOT Monsieur Daniel GUILLOT Monsieur Christian JUYAUX Madame Christine LAGNIER Monsieur Bruno LAMOTTE Monsieur Jean-Luc LOZAT Madame Marie-Christine MORAIN Monsieur François MORISSE Madame Agnès NINNI Madame Michelle RAUFAST BENBAKKAR Madame Delphine ROUSSY Monsieur Patrick SIVARDIERE Madame Annick VRAY</p>
11	<p>désignés par l'Union régionale de la Confédération générale du travail Force ouvrière (C.G.T.-F.O.) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>Monsieur Eric BLACHON Monsieur Frédéric BOCHARD Madame Colette DELAUME Monsieur Jean-Pierre GILQUIN Madame Michelle LEYRE Monsieur Arnaud PICHOT</p>

	<p>Madame Gisèle MERCIER épouse ROUVEURE Monsieur Pascal SAMOUTH Madame Hélène SEGALT Monsieur Pio VINCIGUERRA Madame Cécile VUILLAUME</p>
3	<p>désignés par accord entre l'Union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Auvergne et l'Union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Rhône-Alpes Madame Valérie GAUDIN Monsieur Bernard LAURENT Monsieur François GRANDJEAN</p>
5	<p>désignés par l'Union régionale de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (C.F.E.-C.G.C.) Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur Laurent CARUANA Monsieur Erick ACOLATSE Monsieur Robert CARCELES Madame Sylvie GALLIEN Madame Madeleine GILBERT</p>
4	<p>désignés par l'Union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes (U.N.S.A.) Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur Bruno BISSON Madame Catherine HAMELIN Monsieur Fabien COHEN-ALORO Madame Sophie MUSSET</p>
1	<p>désigné par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Auvergne-Rhône-Alpes. Madame Patricia DROUARD</p>
2	<p>désignés par l'Union syndicale solidaires Auvergne-Rhône-Alpes Madame Denise MILBERGUE Monsieur Patrick VELARD</p>
61	

	<p>3^{ème} collège : Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 61 sièges</p>
1	<p>désigné par l'Union régionale des associations familiales Auvergne-Rhône-Alpes (URAF) Madame Béatrice VIGNAUD</p>
1	<p>désigné par les Caisses d'allocations familiales de la région Auvergne-Rhône-Alpes (CAF) Monsieur Marc TIXIER</p>
1	<p>désigné par accord entre la CARSAT Auvergne, la CARSAT Rhône-Alpes et l'Association régionale des Caisses de MSA (ARCMSA) Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Richard LOYNET</p>
1	<p>désigné par GROUPAMA Auvergne – Rhône-Alpes Monsieur Patrick LAOT</p>
1	<p>désigné par l'union régionale de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Marc AUBRY</p>
1	<p>désigné par la Fédération hospitalière de France région Auvergne-Rhône-Alpes Madame Catherine GEINDRE</p>
1	<p>désigné par accord entre la délégation Auvergne Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, l'Union nationale des instances de coordination des offices et réseaux de personnes âgées (U.N.I.O.R.P.A.), l'Union régionale des Fédérations départementales Génération Mouvement Les aînés ruraux et la Fédération nationale des associations de retraités Auvergne Rhône-Alpes Non désigné</p>
1	<p>désigné par accord entre le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Auvergne et le CREAI Rhône-Alpes M. Jean-Pierre CLAVERANNE</p>
1	<p>désigné par l'Union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (U.R.I.O.P.S.S.) Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Bernard AILLERET</p>
1	<p>désigné par l'Union régionale SCOP et SCIC Auvergne et Rhône-Alpes Monsieur Guy BABOLAT</p>
1	<p>désigné par l'Association pour le digital en région Auvergne-Rhône-Alpes (ADIRA) Monsieur Michel-Louis PROST</p>
1	<p>désigné par la Conférence des établissements publics de recherche en Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Dominique PELLA</p>
4	<p>désignés par accord entre les présidents de l'Université de Lyon, de l'Université Grenoble-Alpes et de l'Université Clermont Auvergne & associés Monsieur Khaled BOUABDALLAH Madame Nathalie MEZUREUX Madame Lise DUMASY Monsieur Mathias BERNARD</p>

- 4 désignés par accord entre la section régionale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de la fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de l'union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne et Rhône-Alpes
Non désigné
Non désigné
Non désigné
Non désigné
- 1 désigné par l'association Lyon place financière et tertiaire
Monsieur Jean-Pierre LAC
- 2 désignés par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) Auvergne-Rhône-Alpes, dont un représentant âgé de moins de 30 ans d'une association de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse
Madame Valérie COURIO
Monsieur Joseph d'HALLUIN
- 1 désigné par accord entre l'union régionale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles Auvergne-Rhône-Alpes (UR-CIDFF) et Filactions
Madame Paulette BROUSSAS
- 2 désignés en accord entre l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) Auvergne-Rhône-Alpes, l'association de la Fondation étudiante pour la ville (AFEV), la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et l'Union nationale inter-universitaire (UNI), âgés de moins de 30 ans et représentants des associations de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse
Madame Charlotte BARRETT
Non désigné
- 1 désigné par l'Union régionale des fédérations des œuvres laïques (U.R.F.O.L.) Auvergne-Rhône-Alpes
Monsieur Antoine QUADRINI
- 1 désigné par accord entre le Comité régional olympique et sportif (C.R.O.S.) Auvergne et le Comité régional olympique et sportif (C.R.O.S.) Rhône-Alpes
Madame Marie-Christine PLASSE
- 2 désignés par le Comité régional du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes
Madame Josette VIGNAT
Non désigné
- 1 désigné par accord entre l'Union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » Auvergne et celle de Rhône-Alpes
Monsieur Robert POSSE
- 2 désignés par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (C.R.E.S.S.) Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'un au titre de l'insertion par l'activité économique
Monsieur Armand Rosenberg
Madame Anne Moyroud
- 1 désigné par accord entre l'association Rhône-Alpes des conservateurs (A.R.A.C.) et la Fondation du patrimoine
Monsieur Jean-Bernard NUIRY

- 1 désigné par le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC)
M. Antoine MANOLOGLOU
- 1 désigné par accord entre l'association Sauve qui peut le court métrage, l'association Ardèche Images, l'EPCC CITIA, l'association Imaginove, l'association GRAC (groupement régional de l'action cinématographique), l'ACRIRA (association des Cinémas de recherche Indépendants de la région alpine), l'association les Ecrans, l'association Plein champ et la Cinéfabrique
Non Désigné
- 1 désigné par accord entre les associations de bibliothécaires de France d'Auvergne et de Rhône-Alpes, l'association des libraires de Rhône-Alpes et l'association des libraires d'Auvergne
Monsieur Christian MASSAULT
- 5 désignés par accord entre l'association régionale des organismes d'habitation à loyers modérés (A.R.R.A.H.L.M.), l'association régionale de la Confédération nationale du logement Auvergne-Rhône-Alpes (CNL), l'Union régionale solidaires pour l'habitat (SOLIHA), la Fédération des entreprises publiques locales (EPL) et l'Union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.)
Mme Solène PEYRON
M. Jean-Jacques ARGENSON
M. Michel LE FAOU
M. Victor-John VIAL-VOIRON
Non désignée
- 1 désigné par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Auvergne-Rhône-Alpes
Monsieur Fernand GANNAZ
- 1 désigné par accord entre Aide à Toute Détresse Quart-Monde, l'Union régionale des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes, le Secours Populaire français Rhône-Alpes et le Secours Populaire français Auvergne, la délégation régionale du Secours Catholique Auvergne et la délégation régionale du Secours Catholique Rhône-Alpes
Madame Marie-Elisabeth GOUEDARD-COMTE
- 1 désigné par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE)
Monsieur Yvon CONDAMIN
- 1 désigné par l'association Filière bois Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
Madame Anne-Marie BAREAU
- 1 désigné par accord entre l'URAPEI Rhône-Alpes, l'URAPEI Auvergne, la direction régionale de l'Association des paralysés de France (APF) Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation Perce Neige et l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) Auvergne-Rhône-Alpes
Non désigné
- 1 désigné par l'association nationale des apprentis (ANAF)
Monsieur Aurélien CADIOU
- 1 désigné par accord entre la Fondation OVE et Handi-Sup Auvergne
Monsieur Jean-Pierre DEMAGNY
- 2 désignés par la Jeune chambre économique Auvergne-Rhône-Alpes
Madame Linda PROFIT
Monsieur Thomas BONNEFOY

	<p>Représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable. 10 sièges</p>
2	<p>désignés par l'Union des fédérations Auvergne-Rhône-Alpes de protection de la nature (Union régionale F.R.A.P.N.A.) Monsieur Georges EROME Madame Frédérique RESCHE-RIGON</p>
1	<p>désigné par la Fédération régionale Auvergne pour la protection de la nature et de l'environnement (FRANE) Monsieur Marc SAUMUREAU</p>
1	<p>désigné par la Ligue de coordination Auvergne-Rhône-Alpes de protection des oiseaux (LPO) Madame Elisabeth RIVIERE</p>
1	<p>désigné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne Madame Eliane AUBERGER</p>
1	<p>désigné par la fédération régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Rémy CERNYS</p>
4 Personnalités qualifiées	<p>désignées par arrêté préfectoral Madame Aurélie DESSEIN Madame Sophie D'HERBOMEZ-PROVOST Monsieur Willy GUIEAU Monsieur Jean-Louis VERDIER</p>
61	

7	<p>4^{ème} collège : Personnalités qualifiées : 7 sièges</p> <p>désignées par arrêté préfectoral</p> <p>Monsieur Denis BARATAY Madame Manon DOYELLE Monsieur Bernard FAUREAU Madame Nadine GELAS Monsieur Michel HABOUZIT Monsieur Christophe MARGUIN Madame Stéphanie PAIX</p>

Article 2 : Les membres du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes sont désignés pour six ans, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 3 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Signé : Stéphane BOUILLON

**DECISION DU DIRECTEUR – DELEGATION DE SIGNATURE
A FREDERIC DEBISE, DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES, ACHATS
ET LOGISTIQUES**

Consultez le document applicable sur la plateforme qualité de l'établissement

Le Directeur du Centre Hospitalier de ST CYR AU MONT D'OR (Rhône) ;

Vu l'article L 6143-7 du Code de Santé Publique ;

Vu les articles D 6143-33, D 6143-34 et D 6143-35 relatifs à la procédure de délégations de signature ;

DECIDE

Article 1 A compter du 2 janvier 2018, **délégation permanente de signature** est donnée à **M. Frédéric DEBISE**, pour :

- Tous les courriers, documents et décisions ayant trait à la Direction des Achats et de la Logistique.
- Tous les courriers pour les Marchés Publics de fournitures, de services ou de travaux, dans la limite d'un montant de 1 million d'euros pour les fournitures et les services et dans la limite de 5 millions deux cent soixante mille euros pour les travaux dans le domaine relevant de sa direction fonctionnelle
- Tous les courriers, documents, notations et décisions ayant trait à la Gestion du Personnel non Médical, la Gestion du projet social, l'innovation sociale et l'accompagnement social et à la Gestion du service de la formation continue

Signature de l'intéressé

St Cyr, le 22 décembre 2017

Le Directeur,

Jean-Charles FAIVRE-PIERRET

Copie :
-Dossier
-Trésorier

Je soussigné, Jean-Charles FAIVRE-PIERRET, Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-D'or, conformément à l'article L.6143-7 du code de la santé publique, donne délégation de signature à :

- M. Philippe CHAVANT, Directeur adjoint de l'établissement
- M. Jean-François DESJOURS, Directeur adjoint de l'établissement
- M. Frédéric DEBISE, Directeur adjoint de l'établissement
- Mme Catherine DUCHARNE, Attachée d'administration de l'établissement
- Mme Sabine BELLET, Directeur adjoint de l'établissement
- M. Michel NICOLAS, Directeur et coordonateur des soins de l'établissement
- Mme Brigitte BEGON, Attachée d'Administration de l'établissement

- Cette délégation est donnée aux fins de signer les décisions en vue des mesures de soins sans consentement prévues au chapitre II du titre 1er du livre II de la troisième partie du code de la santé publique.

- Cette délégation est également donnée aux fins de signer les requêtes au juge des libertés et de la détention, et autres documents afférents à cette saisine, tels que prévus au chapitre 1er du titre 1er du livre II de la troisième partie du code de la santé publique ; notamment dans son article L.3212-12-1.

Cette délégation de signature est accordée à compter du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'à ce qu'une décision ultérieure la modifie ou la retire (remplace la décision n°573-2017 du 23.10.2017).

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département du Rhône et par voie d'affichage au Bureau des Admissions.

Un recours en annulation peut être introduit contre cette décision devant le Tribunal administratif, 184 rue Duguesclin, Palais des juridictions administratives 69003 LYON ; dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Saint-Cyr, le 27.12.2017

Le Directeur,

Jean-Charles FAIVRE-PIERRET

Signatures des personnes recevant délégation :

Philippe CHAVANT

Frédéric DEBISE

Jean François DESJOURS

Brigitte BEGON

Sabine BELLET

Catherine DUCHARNE

Michel NICOLAS